

هكذا من الأصل

A MADRID

M. Giscard d'Estaing reçoit MM. Carrillo et Gonzalez

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 F; Maroc, 1,50 F; Tunisie, 1,50 F; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, 2 075; Danemark, 2,75; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 30 rials; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.L.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 25 esc.; Suède, 2,00 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 12 5, RUE DES ITALIENS 75007 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4287-23 Paris Téléc. Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

GRÈVE A LA S.N.C.F. perturbé à partir de jeudi la gare d'Austerlitz

Le grand départ des trains pour la fin de la semaine est perturbé à partir de jeudi à la gare d'Austerlitz. Les trains de nuit sont également perturbés.

Les autres conflits. Les cheminots de la S.N.C.F. ont commencé leur grève à la gare d'Austerlitz.

Les autres conflits. Les cheminots de la S.N.C.F. ont commencé leur grève à la gare d'Austerlitz.

Les autres conflits. Les cheminots de la S.N.C.F. ont commencé leur grève à la gare d'Austerlitz.

Les autres conflits. Les cheminots de la S.N.C.F. ont commencé leur grève à la gare d'Austerlitz.

Les autres conflits. Les cheminots de la S.N.C.F. ont commencé leur grève à la gare d'Austerlitz.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Hanoï, le Comecon et les conflits en Asie

L'entrée du Vietnam dans le Comecon, annoncée le 29 juin, constitue un événement majeur dont les conséquences risquent d'être lourdes pour l'équilibre des forces en Asie, pour l'Indochine et pour le monde des pays non alignés.

La décision de Hanoï de s'intégrer à une organisation dominée par Moscou, et à laquelle appartiennent, outre sept pays asiatiques, Cuba et la Mongolie, a sans nul doute été dictée par la menace que, selon les Vietnamiens et les Soviétiques, la Chine fait peser sur le Sud-Est asiatique.

Sexa-1-elle pour autant bénéficier pour les peuples indochinois ? Le Laos, qui a envoyé un observateur à la réunion du Comecon, risque, en raison de sa position, de se trouver placé rapidement sur l'orbite vietnamienne.

Cette course à l'adhésion trop dangereuse risquerait de faire de Hanoï (et à Bangkok) fin août et début septembre, M. de Giscard d'Estaing l'ouverture diplomatique faite l'an dernier par M. Pham Van Dong lors de sa visite en France. Il serait aussi habile que les États-Unis comment qu'il peut être important pour l'avenir de normaliser leurs relations avec Hanoï.

Les responsabilités de la grave crise actuelle sont partagées par tous. Si l'Occident avait eu une autre attitude après la guerre terminée en 1975, peut-être le Vietnam n'aurait-il pas été poussé par la nécessité de trouver une aide, fut-elle liée politiquement, à s'allier comme il l'a fait.

L'Occident et l'Afrique australe

- Washington aurait persuadé Pretoria de renoncer à l'arme nucléaire
La Zambie va recevoir une aide massive

Washington semble en voie de relancer l'Afrique du Sud au traité de non-prolifération nucléaire. Tel était le principal objet des délicates négociations qui viennent d'avoir lieu à Pretoria.

Les États-Unis et l'Afrique du Sud ont achevé, jeudi 29 juin, à Pretoria une série d'entretiens portant sur les relations bilatérales dans le domaine nucléaire.

Les pressions américaines. Officiellement, la négociation a pour objet des « questions internationales d'intérêt commun dans le domaine du nucléaire ».

Il paraît que mes propos sur l'Europe sont « dépassés ». La thèse gouvernementale est la suivante : l'élection à l'Assemblée européenne au suffrage universel est simple changement de désignation des membres.

éditions sociales Balades dans la culture (AVEC ARRETS FREQUENTS CHEZ LES TRAVAILLEURS) 1 vol. 36 F

L'avenir de Boussac entre les mains des juges

Bien que, dans les Voeges, les salariés du groupe Boussac aient provisoirement suspendu leurs manifestations, le climat social s'aggrave au sein de l'entreprise.

Le 29 juin, les syndicats du groupe, réunis en intersyndicale, ont adressé à M. Raymond Barre une lettre dans laquelle ils demandent au gouvernement de « prendre ses responsabilités ».

L'inquiétude des salariés est parfaitement justifiée. L'avenir du groupe restant plus incertain que jamais. Le tribunal de commerce devrait, certes, donner, ce vendredi 30 juin, par ordonnance, son accord de principe à la poursuite d'activité en juillet.

Lire page 25 L'article de Véronique Maurus : « UNE AFFAIRE D'ÉTAT »

Alliance entre banques sociales

L'accord conclu par la Banque populaire et le Crédit coopératif ouvre de vastes perspectives à l'économie mutualiste

L'annonce d'un rapprochement entre la Banque populaire, sixième groupe bancaire français, et le Crédit coopératif, est un événement dans le secteur de l'économie sociale.

Aux termes d'un communiqué diffusé au cours de la semaine, le groupe des Banques populaires et la Caisse centrale de crédit coopératif se sont entendus pour constituer une nouvelle entité.

De quoi s'agit-il ? Le Crédit coopératif, dont l'origine première est la Caisse centrale du même nom, est un établissement à statut spécial, créé en 1938, dont la compé-

FRANÇOIS RENARD. (Lire la suite page 25.)

LA HAUSSE DU FRANC S'ACCELERE avant le conseil européen de Brême LIRE PAGE 28

L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Des propos « dépassés »

par MICHEL DEBRÉ. L'Assemblée européenne au suffrage universel est simple changement de désignation des membres.

AU JOUR LE JOUR

Échanges standard. Visiblement, M. Santiago Carrillo fait rêver M. Giscard d'Estaing. Mais, hélas ! il y a encore des Pyrénées, en deçà desquelles la vérité d'aujourd'hui devient erreur.

DE « PROMÉTHÉE » A « ANTIGONE »

L'insaisissable espoir. Sur un éboulement de galets gris, Hephästos, le dieu forgeron ou pied bot, traîne le corps nu de Prométhée, ombragé, gris lui aussi.

PASO MEXICO 2200. GRECE 2300. NOUVELLES FRONTIÈRES. 13, rue Amsterdam, 75014 Paris. Tél. 26.42.22

EUROPE

Le visage oublié

par JEAN-PIERRE COT et GÉRARD FUCHS (*)

L'EUROPE d'aujourd'hui a deux visages. Il y a celui qu'évoquent les projecteurs de l'actualité : vaste des sommets européens, dont on se demande pourtant souvent après coup à quel fin ont servi ; technique des propositions de la Commission, dont la cohérence générale cependant échappe parfois, et pour cause ; débats académiques de l'Assemblée de Strasbourg... Et puis, il y a l'autre visage dont on parle moins : le visage, qui frappe plus de sept millions de travailleurs en Europe occidentale, les inégalités sociales qui se maintiennent, des situations régionales parfois dramatiques, des pans industriels entiers qui passent sous contrôle de firmes d'outre-Atlantique... Ce sont là les fruits d'un libéralisme qui s'est laissé surprendre par l'industrialisation du tiers-monde, avec ses retombées en termes de concurrence dans les branches trop archaïques ou certaines industries de média-d'œuvre ; les fruits d'un laisser-aller qui a permis à la puissance américaine de maintenir une hégémonie monétaire et technologique, et d'ouvrir très naturellement à éviter

Utiliser la tribune de la campagne

Utiliser la tribune de la campagne européenne pour promouvoir l'idée d'un contrôle des firmes multinationales, la nécessité d'une planification européenne tant dans les branches en difficulté que dans les secteurs de pointe, l'importance pour l'emploi d'un développement régional communautaire équilibré, l'urgence d'une politique agricole qui cesse d'être conçue au profit des gros exploitants, le caractère essentiel de nouveaux accords de développement négociés d'égal à égal avec le tiers-monde... autant de thèmes parmi d'autres indispensables à la définition d'une politique européenne digne de ce nom. Encore faut-il pour que celle-ci ne continue pas de répondre presque exclusivement aux objectifs des fonctionnaires et aux intérêts des industriels et des financiers que les forces motrices du changement social exercent dans ce sens une poussée déterminante. Mais la crise aujourd'hui favorise cette nouvelle émergence : l'activité internationale des organisations de jeunes s'accroche aux problèmes de l'environnement et du type de croissance ; de nombreuses municipalités européennes débattent ensemble du phénomène urbain et du cadre de vie ; enfin et surtout, l'action des travailleurs d'organisations aujourd'hui de plus en plus au niveau de la production, à travers le renforcement de la confédération européenne des syndicats. Brelayer et amplifier cette poussée, alimenter ses objectifs en proposant la réalisation en Europe d'un projet socialiste original, adapté aux traditions de civilisation et de démocratie de notre continent et respectueux de sa diversité ; tel sera donc naturellement l'un des buts de la campagne du parti socialiste. (*) Respectivement délégué national du P.S. pour la Communauté européenne et rapporteur spécial pour les problèmes du Parlement européen.

DES CHOIX SIMPLES

par JACQUES MALLET (*)

Trente-cinq millions d'électeurs français seront appelés aux urnes le 10 juin 1979 pour désigner leurs représentants à l'Assemblée parlementaire européenne. La première tâche est d'élever sensiblement ce pourcentage. Il faudra pour cela rappeler aux Français que l'Europe a commencé d'exister, même s'ils ne l'ont pas rencontrée, leur expliquer ce qu'est aujourd'hui la Communauté européenne, ce qu'elle a fait et ce qu'elle peut faire pour faciliter la solution des problèmes nationaux et contribuer à l'amélioration de leur vie quotidienne. Tâche difficile, en raison de la technicité des problèmes européens, et surtout de la crise qui secoue actuellement l'Europe, comme l'ensemble de l'économie mondiale. Elle met à nu les faiblesses d'une communauté réduite aux acquis. On ne les surmontera que par l'organisation entre les Neuf de nouvelles solidarités permanentes. Informer les citoyens pour éclairer leur choix : tel sera l'objectif majeur de la campagne que la presse, la radio et la télévision, les institutions communautaires, le Mouvement européen, et plus généralement tous ceux qui exercent, à un titre quelconque, une influence sur l'opinion auront pour mission de conduire.

Pour quoi faire ? Avec qui ? Comment ?

Les partis politiques ne tarderont pas à prendre le relais des pédagogues — à moins qu'ils ne le fassent eux-mêmes. Leur intérêt est évident : attirer à eux le plus grand nombre de voix, pour mesurer et si possible amplifier leur force. Nul doute qu'ils ne s'y emploient activement. La « politisation » inhérente à toute élection nationale est un facteur de mobilisation beaucoup plus puissant que ceux d'un référendum. Encore faut-il mettre les électeurs en présence de choix nationaux clairs. Celle-ci se développera probablement au cours de la campagne. Les partis auront à répondre clairement aux grandes questions que suscite l'organisation de notre continent : quelle Europe ? Pour quoi faire ? Avec qui ? Comment ?

Le mode de scrutin — la proportionnelle intégrale sur listes nationales — le premier emploi sous la V^e République ajoute à l'incertitude des résultats. On peut y voir une garantie d'équité. Il a aussi, il faut bien le dire, l'inconvénient d'écarter l'élu de l'électeur. Cela rend d'autant plus nécessaire la réduction du nombre des listes. Leur force d'entraînement se mesure d'abord au prestige des leaders politiques qui les conduisent et à la place qu'elles réservent aux représentants des régions et des principales catégories socio-professionnelles, ainsi qu'à des personnalités d'une

compétence reconnue. Mais aussi à la qualité de leurs programmes. Les Français y chercheront des réponses concrètes à leurs préoccupations et à leurs aspirations. Et plus encore : des objectifs nouveaux pour l'avenir, une espérance commune pour tous les peuples de l'Europe démocratique, dans un monde implacable et dangereux. L'élection nationale du 10 juin 1979 aura en effet, c'est l'évidence, une dimension européenne. Celle-ci se développera probablement au cours de la campagne. Les partis auront à répondre clairement aux grandes questions que suscite l'organisation de notre continent : quelle Europe ? Pour quoi faire ? Avec qui ? Comment ?

Les fantômes d'un passé lointain

Fussent les batailles partiales de jamais faire perdre de vue l'importance de l'enjeu national et européen ! L'objectif commun de toutes les formations démocratiques est en premier lieu de représenter le mieux possible la France au premier « Parlement » européen élu au suffrage universel. Il est ensuite de contribuer au progrès de l'union européenne, nécessité de notre temps. C'est à partir de là que des divergences s'opéreront, comme il est normal, sur le choix des priorités et des moyens.

Le débat institutionnel se situe au niveau des moyens. Ce n'est pas un problème théorique, encore moins théologique. Ce n'est qu'un problème de gestion, d'efficacité pratique. Aucun Européen français raisonnable ne songe à faire disparaître la France ni à sacrifier ses intérêts nationaux à sa cause. Ceux qui expriment des craintes à cet égard se trompent lourdement de problème et d'époque. Ils poursuivent les fantômes d'un passé lointain.

L'abstentionnisme : un mauvais coup à la France

Pour que l'élection réussisse, à ce double point de vue, il est essentiel, répétons-le, d'atteindre un niveau élevé de participation de l'électorat. L'abstentionnisme n'indiquera pas seulement une grave défaite à l'Europe. Il portera un mauvais coup à la France. En effet, dans la majorité des autres pays tout laisse prévoir un vote franc et massif (ce sera le cas notamment en Allemagne fédérale). Il serait déplorable que notre pays fasse figure de « lanterne rouge ». Son autorité et son influence ne manqueraient pas d'en souffrir. Quelles que soient les positions prises hier à l'égard du principe de l'élection de l'Assemblée européenne, c'est maintenant pour tous un impératif d'intérêt national de faire en sorte que les représentants français à Strasbourg ne soient pas des « mal élus ».

Il est grand temps de réfléchir aux moyens d'écrire ce risque. Le compte à rebours a commencé. Chaque mois, chaque semaine va désormais peser de tout son poids d'action, ou d'inaction. Le temps dont nous disposons pour agir est très mesuré.

Réplique à Régis Paraque CE QUI FAIT MAL

MES amis, beaucoup de mes lecteurs m'avaient écrit : la politique ne vaut rien à un écrivain. Surtout quand celui-ci est voué, pour longtemps, à s'opposer au pouvoir. Un jour viendrait, inévitablement, où il prendrait quelques mauvais coups. Pourtant, depuis deux ans, mes adversaires, même dans des circonstances fort tumultueuses, ne m'avaient encore jamais adressé de propos déhonorants, autant pour moi que pour eux. J'admire les hommes politiques de tous bords que l'on dit « courtois » contre ce genre d'avatars. Voici que je les subis à mon tour. Et que j'en ressens profondément la blessure.

J'ai récemment écrit un article intitulé « L'Europe triste, le Monde daté 7-3 mal ». A mes yeux, il constituait une réponse d'écrivain à un autre écrivain, en l'occurrence mon ami M. F.R. Bastide qui avait dans le Monde, plaidé en faveur d'une Europe qui me fait peur. C'est d'ailleurs bien ainsi que mon ami l'a compris. Et les lecteurs du Monde ne s'y sont pas trompés. Et soudain, un européen convaincu, M. Régis Paraque, me réplique avec sauvagerie.

Outre qu'il n'a guère saisi l'ironie — et non l'argument — que j'avais placée au début de l'article, il me reproche, à tort, de ne pas être plus sûr et de plus sincère : mon amour passionné et inconditionnel de la liberté. Ni mon œuvre ni mon attitude à l'égard de la société libérale avancée ne s'expliquent sans cela.

Que je me trompe est une autre affaire. Or M. Paraque ne m'a-t-il pas jusqu'à écrire : « On se protège les yeux à la lecture de tels arguments, mais plus encore quand on découvre la pointe d'un autoritarisme déguisé » ? Pour moi, il n'y a pas de plus sûr et de plus sincère que l'amour passionné et inconditionnel de la liberté. Ni mon œuvre ni mon attitude à l'égard de la société libérale avancée ne s'expliquent sans cela.

Pourquoi être si blessant ?

M. Régis Paraque continue : « Et sous la plume d'un écrivain se réclamant du socialisme ! Il y en a d'autres, dira-t-on. Hélas ! » Mais que voulez-vous dire ? Pourquoi insinuer ? De quelles nouvelles plumes parlez-vous ? Je ne suis pas non plus un « vrai » socialiste. Pourquoi êtes-vous si blessant ? Voulez-vous que je me rende au président de la République, qu'enfin je reconnaisse les immenses mérites de la « société libérale avancée », que je devienne un « vrai » démocrate, que je cesse d'être « sournois », et qu'en échange, au bout de ce « chemin de Damas », ou mieux, sur une carrière doublette d'écrivain choisis par le régime ? Alors, vous m'accorderiez peut-être de la « sincérité ». Alors vous m'accueillerez dans votre camp : celui des hommes libres, bien sûr.

Tandis qu'aujourd'hui, n'est-ce pas, je me fonce du côté des bourgeois. Vous êtes bien hargneux, bien méchant. Pour un européen libéral, M. Paraque, peut-être avez-vous raison sur la question européenne mais vous avez certainement eu tort de traiter de la sorte un écrivain français que le moindre déni de justice, en France ou ailleurs à l'Est ou à l'Ouest, empêche de dormir. Le seul fait de me trouver ici obligé de me défendre sur ce terrain sacré de la liberté, de la sincérité totale de mon engagement politique avive mes craintes, me remplit de honte et de douleur.

RENÉ-VICTOR PILHES. 2019 rue de la S.A.R.L. Le Monde. Directeur de la publication : Jacques Savary.

Des propos « dépassés »

(Suite de la première page.) Les Anglais ne verront aucun inconvénient à ce que l'Assemblée européenne regagne les attributions du Parlement français. Ils entendent seulement garder la liberté de l'Angleterre.

Alors vous me direz : mais il en sera de même pour le Parlement français. Les précautions juridiques ont été prévues ! Hélas ! la situation n'est pas la même. D'abord nos professeurs et nos magistrats considèrent trop volontiers qu'une autorité extérieure a droit à plus de respect qu'une loi du Parlement. Je tente en vain, depuis des mois, de modifier cette interprétation mortelle pour la République. Ensuite, et en Angleterre, conservateurs et travaillistes rivalisent dans le refus d'accepter toute injonction extérieure. Il n'en est pas de même chez nous ! Il est même une certaine école qui fait appel à l'Europe des régions, c'est-à-dire aux séparatismes contre la nation.

Continuons ! Un scénario Cette Assemblée dont il nous est affirmé que les attributions sont limitées n'est pas seulement maîtresse du statut qu'elle donnera à ses membres (on parle de 3 millions d'anciens francs par mois, nets d'impôt). Elle est maîtresse de la durée de ses sessions et de son ordre du jour. Dès lors cette Assemblée votera sur tout, et à propos de tout. Or les positions non seulement politiques et militaires mais industrielles et agricoles de notre pays et d'une manière générale, notre volonté d'indépendance ne sont point partagées par les autres... Et nul ne répond au scénario suivant. Cette Assemblée, à la demande d'un Hollandais, votera tôt ou tard une motion demandant que les décisions du conseil des ministres soient prises à la majorité ; à la demande d'un Belge ou d'un Luxembourgeois, que les attributions de la Commission soient étendues aux négociations diplomatiques ; à la de-

mande d'un Danois, que nous cessions d'aider les Etats satrapes francophones ; à la demande d'un Irlandais, que nous modifiions notre programme d'enseignement dans les départements bretons ; à la demande d'un Allemand, que les armées allemandes françaises soient placées à la frontière rhénane ; à la demande d'un Anglais, que les produits agricoles des pays parlant anglais soient traités comme des produits agricoles européens ; à la demande de quelques idéologues, que notre armée soit intégrée dans une armée européenne à commandement américain ; sous la pression de groupes d'intérêts, que l'ordonnance de 1944 qui fait obstacle à la mainmise étrangère sur notre presse soit déclarée caduque.

Sur tous ces points, sans exception, l'offensive a commencé. Le suffrage universel renforcera l'offen-

sive. Certaines motions seront rejetées. Mais d'autres, et à vrai dire la plupart, seront votées. Notre gouvernement les refusera. Quelques mois plus tard, lorsqu'il demandera un crédit, une aide, une clause de sauvegarde, nos partenaires accepteront que nous acceptions préalablement le motion votée par l'Assemblée européenne. Les règles fixées par la loi seront ainsi tournées, la Constitution altérée et le légitimité de la République profondément atteintes. Pense-t-on vraiment que le débat soit « dépassé » ?

Deux dernières réflexions sont nécessaires : On affirme que l'excédent est désormais le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement et lui seul. Mais demeure dans le traité le dispositif qui prévoit la responsabilité de la Commission devant l'Assemblée. Cette disposition jouera

à la demande même de la Commission qui ne risque rien puisqu'il faut une majorité des deux tiers pour la renverser, mais dont la position sera renforcée par un débat qui ne sera qu'un débat politique et, contre les gouvernements, et particulièrement contre le gouvernement de la France, sera soulevée par de multiples députés étrangers à sa suite, par exemple, de la diplomatie. A-t-on oublié le précédent de la première Assemblée désignée par les Parlements ? C'était celle du charbon et de l'acier. Elle ne devait occuper que de charbon et d'acier. Le matin même de sa première réunion, elle proclama constamment. Le président du Sénat belge, M. Struyt, et moi nous fîmes les seuls qui protestèrent. Il fut chassé de la C.E.D. pour que le projet de constitution, qui n'avait rien de « confédéral », fut rangé dans les cartons. L'intention de certains, qui usurpent le titre d'euro-péens, est de recommencer dès l'une des prochaines sessions de la future Assemblée. Quand il parlera ainsi, nul ne dit que leurs propos sont « dépassés ».

Une nouvelle négociation est donc indispensable. Dans l'intérêt de la France, de l'Europe et du droit, la future Assemblée doit élire en deux sessions par un « vote » durci raisonné. L'ordre du jour de ses délibérations doit être fixé par les gouvernements statutaires à l'unanimité, selon le régime énoncé de haute lutte par le général de Gaulle et qui doit être rappelé. Enfin la Commission ne doit pas pouvoir faire jouer sa responsabilité devant l'Assemblée. Alors, mais d'abord, seulement, mes propos seront « dépassés ».

Je dis, j'affirme que, faute de ces mesures qui eussent dû être décidées dès le début de la négociation, la France tombe dans un piège. Les Français, un jour, se révolteront contre une Europe qui sera devenue le minime de l'étranger sur leur destin. Il est encore temps de nous mettre sur le bon chemin de l'Europe. MICHEL DEBRÉ.

ECOLE SUPERIEURE DE SECRETARIAT ENSEIGNEMENT PRIVE DE LA RUE DE LIEGE objet: secrétariat de direction secrétariat médical note confidentielle: L'Ecole assure les connaissances pratiques indispensables... mais elle s'attache surtout à développer les qualités qui font d'une secrétaire, une véritable collaboratrice. adresse: 40, rue de Liège - Paris 8^e tél. 387.58.83 • 387.52.90

LA VISITE DU M. Valéry Giscard MML. Santiago

De notre correspondant

Harmond Barre est l'hôte des

A TRAVERS LE MONDE Bangladesh CHILI Pologne Brésil Union soviétique

مكتبة من الأصل

مكذبا من الأصل

LA « CORNE »

A Beyrouth
LES DEUX PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE LIBÉRATION EN THÉRIÈRES DONNENT UNE CONNEXION DE PRESSE COMMUNE
Les deux principaux mouvements armés libanais, le Front populaire de libération (F.P.L.) et le Front populaire de libération (F.P.L.) ont annoncé le 29 juin à Beyrouth qu'ils étaient disposés à entrer en contact avec les autorités libanaises pour discuter de la possibilité d'une trêve humanitaire et d'une coopération dans la lutte contre le terrorisme.

Zambie

Les socialistes vont accorder un emprunt aide économique gouvernement de M. Kaunda
Le ministre des Finances, M. M. Kapembwa, a annoncé hier que le gouvernement zambien avait accepté de solliciter un prêt de 100 millions de dollars auprès de la Banque mondiale pour financer un programme de développement agricole et industriel.

LA MACÉDOINE ET LES RELATIONS BULGARO-YOUGOSLAVES

Belgrade juge inutile une rencontre Tito-Jivkov

De notre correspondant
Belgrade. — La Yougoslavie a rejeté officiellement la proposition du président bulgare M. Jivkov, du 15 juin, de se rendre dans les plus brefs délais pour signer, avec le président Tito, une déclaration sur l'inviolabilité des frontières et sur la reconnaissance de toute prétention territoriale. (Le Monde daté 17-18-19 juin).
Cette nouvelle a été annoncée le 29 juin par M. Kalezich, porte-parole du secrétariat des affaires étrangères, au cours de sa conférence hebdomadaire de presse. Il a déclaré : « La question des frontières n'a jamais été pour nous l'élément de la Seconde Guerre mondiale, et il n'est pas à l'ordre du jour de la reconnaissance de la République fédérée yougoslave de Macédoine. Or le président Jivkov n'a rien dit sur ce problème essentiel. »

Sofia s'irrite de l'attitude de ses voisins

De notre correspondant en Europe centrale
Vienne. — Le 15 juin, M. Todor Jivkov, chef de l'Etat bulgare, suggéra un accord normalisant les relations entre les deux pays. L'indifférence de Belgrade à cette proposition, ainsi que le refus de la reconnaissance officielle de la République fédérée de Macédoine, a provoqué à Sofia une certaine mauvaise humeur.
A son retour de la capitale yougoslave, où il avait assisté au congrès de la Ligue des communistes, M. Stanichev, secrétaire pour les questions internationales du P.C. bulgare, n'a pas caché l'irritation que lui avaient causée les propos entendus au sujet des relations entre les deux pays, et plus généralement l'attitude des dirigeants yougoslaves à l'égard de la Bulgarie. « Nous ne sommes pas prêts à accepter une telle attitude », a-t-il dit, « dans l'intention de mener une politique. Mais nous ne pouvons passer sous silence les accusations en public contre notre parti et notre Etat. »

PROCHE-ORIENT

Israël

L'accueil réservé au vice-président Mondale illustre la crise de confiance avec les États-Unis

De notre correspondant
Jérusalem. — Israël a accueilli le vice-président américain M. Mondale dans son pays avec une réserve, bien qu'il s'agisse d'un ami d'Israël et que ceux-ci se fassent plutôt rares, comme chacun le déplore à Jérusalem. Ce vendredi 30 juin, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères de R.F.A., quitta Israël, alors qu'y arrivait M. Walter Mondale, vice-président des États-Unis.
Le ministre allemand a entendu beaucoup de reproches au cours de son bref séjour. Il lui a été surtout fait grief des propos récemment tenus par le chancelier Schmidt sur le problème palestinien et la réponse « décevante » à un questionnaire américain concernant les territoires occupés. De même, la vente à la Syrie de missiles franco-allemands Milan a été très sévèrement critiquée devant lui.

VINGT-QUATRE DÉPUTÉS ADRESSENT UNE LETTRE A M. BREJNEV EN FAVEUR DE M. SLEPAK

M. Jean-Pierre Pélissier-Bloch, député U.D.F. de Paris, a adressé à M. Brejnev une lettre dans laquelle il attire son attention sur le cas de M. et Mme Vladimir Slepak, citoyens soviétiques qui demandent à être libérés depuis 1970 l'autorisation d'émigrer en Israël. Le député indique qu'il « croit savoir » que M. Slepak est incarcéré depuis le 1^{er} juin 1978 à la prison Boutytskaya de Moscou. Il ajoute : « Cette situation me paraît être en flagrante contradiction avec les accords d'Helsinki signés par le gouvernement soviétique et contraire au respect des droits de l'homme. C'est pourquoi je sollicite votre intervention pour que M. Slepak soit libéré le plus rapidement possible et obtienne, pour lui et sa famille, un visa d'émigration. »

ASIE

Liban

Le mystère entourant les massacres de la Bekaa crée un climat de consternation et d'angoisse

De notre correspondant
Zghorta. — A l'expiration de l'ultimatum fixé par la famille Franjé au prince Sihanouk, qui demandait l'évacuation de la région ou de quitter leur parti avant ce vendredi 30 juin, les massacres de la Bekaa ont été dans tout le pays, et jusque dans ce lieu de la région de Zghorta, les Zghortotes ont en satisfaction puisque les phalangistes de Zghorta et des cinquante-deux villages environnants se sont exécutés : le 29 juin, 342 d'entre eux sur 440 avaient démissionné du parti et livré leurs armes ; 40 environ avaient choisi l'exil à Beyrouth ou ailleurs. La dernière poignée de Zghortotes pour résister : une vingtaine de militants éparpillés — devaient se soumettre ou partir ce 30 juin. Mais ce « succès » paraît aujourd'hui dépassé par les événements.

ARNYS SOLDE
Costumes non doublés, 100 % coton, 100 % laine, laine et coton, polyester et coton, laine et polyester à partir de 290F, 650 F.
Costumes en laine et mohair à partir de 1450F, 1050 F.
Vestes 100 % coton, polyester et coton à partir de 690F, 470 F.
Blazers 100 % laine à partir de 950F, 695 F.
Pantalons coton, polyester et laine, fibranne à partir de 210F, 170 F.
Chemises col anglais, sans col, col à barrettes, 100 % coton, coton et polyester à partir de 150F, 85 F, 210F, 130 F.
Soldé sur la collection féminine.
ARNYS
14 rue de Sèvres
75007 Paris. Tél. 548.7699

La guerre entre la Vietnam et le Cambodge

L'AMPLEUR DES COMBATS DONNE LIEU A DES INFORMATIONS CONTRADICTOIRES

Après que Hanoi ait démenti qu'une offensive de grande envergure ait été déclenchée contre le Vietnam, nos dernières éditions du 30 juin ont été étonnées de l'ampleur des combats à la frontière vietnamo-cambodgienne. Selon le correspondant de l'A.F.P. à Hanoi, il ne fait aucun doute que le Vietnam s'est mobilisé à nouveau en masse pour « purifier » ses frontières, longues de 1000 kilomètres, avec le Cambodge, mais il est permis de penser qu'il hésitera avant de se lancer dans une attaque en force. Radio-Hanoi a indiqué vendredi 30 juin, que des soldats khmers avaient pénétré les lignes de défense vietnamiennes et pénétré de 10 kilomètres en territoire vietnamien, prenant le contrôle de six villages. Les services de renseignements américains et thaïlandais à Bangkok, indique l'agence U.P.I., font plus état d'une diminution des combats ces derniers jours et précisent n'avoir observé aucun signe d'une invasion vietnamienne à la frontière-phnom-Penh : a diffusé vendredi l'interrogatoire d'un prisonnier vietnamien affirmant que son pays préparait une nouvelle attaque par terre et par mer dans la région sud-est du Cambodge. D'autre part, selon deux autres journalistes étrangers invités

Jeunes Juifs cet été, vaile, et cheval

Jeunes Juifs cet été, vaile, et cheval

Jeunes Juifs cet été, vaile, et cheval
Jeunes Juifs cet été, vaile, et cheval
Jeunes Juifs cet été, vaile, et cheval

MEN SPORT
Tailleur - Chemisier
solde
16, rue de Sèvres Paris 7ème

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Les partisans de MM. Mitterrand et Mauroy affirment leur souci de préserver l'unité du parti

Le débat engagé au sein du parti socialiste tend à se polariser autour de la « contribution » alguée par trente dirigeants de cette formation, proches du premier secrétaire. Ce document est relayé par l'hebdomadaire du P.S. « l'Unité », qui publie des articles de M. Mermaux et de Mme Audry, favorables à cette initiative, et qui, dans un texte de sa rédaction, explique que la « contribution » semble avoir été bien reçue par de nombreux militants.

L'hebdomadaire socialiste, qui est dirigé par M. Claude Estier, l'un des signataires de

la « contribution », s'attache, en outre, à mettre en valeur les bonnes relations entre MM. Mitterrand et Mauroy, en expliquant que la longue conversation que les deux hommes ont eue il y a deux semaines a été fructueuse et a contribué à dissiper un certain nombre de malentendus. Dans cette optique, il précise que M. Roger Falandrie, membre du secrétariat du P.S. et collaborateur de longue date de M. Mauroy, a adressé une lettre à M. Jacques Lhomet, qui dans « le Monde » du 24 juin, a publié un article fort sévère sur l'entourage du premier secrétaire du P.S. M. Fajardie

reproche à l'auteur de l'article son « geste irresponsable ». Il est vrai que M. Lhomet avait été présenté par « le Monde » comme proche du maire de Lille, « les socialistes tiennent à leur unité comme à la prunelle de leurs yeux ».

Dans son article, M. Fajardie s'abstient toutefois de toute référence à la « contribution » des trente dirigeants socialistes. M. Mauroy et ses amis refusent en effet d'avoir à se situer par rapport à un texte ainsi rendu public. A plus forte raison, ils n'envisagent pas de le signer après coup comme l'ont fait M. Jean Popereau et ses amis. — T. P.

la gauche non communiste. C'est pourquoi, comme l'explique le maire de Lille, « les socialistes tiennent à leur unité comme à la prunelle de leurs yeux ».

Dans son article, M. Fajardie s'abstient toutefois de toute référence à la « contribution » des trente dirigeants socialistes. M. Mauroy et ses amis refusent en effet d'avoir à se situer par rapport à un texte ainsi rendu public. A plus forte raison, ils n'envisagent pas de le signer après coup comme l'ont fait M. Jean Popereau et ses amis. — T. P.

Evidences

par ROGER FAJARDIE (*)

En vérité, je ne comprendrais rien à cette sorte de dissection dont le parti socialiste est l'objet depuis les dernières élections législatives, si je n'y apercevais la mesure de l'intérêt que l'actuelle majorité et le parti communiste à la fois trouvent à chercher à le diminuer. Mais je tiens pour inévitable que des militants socialistes viennent y être la main. L'antidote à ce que l'on ne peut que déplorer, c'est de ne pas se laisser aller à la réflexion et à la qualité de la discussion excluent l'émotion et l'impression. S'il fallait se fier à ce qui s'est écrit généralement ces temps-ci, le parti socialiste serait au bord de l'éclatement. Trop de gens ont tendance à confondre divergence ponctuelle et rupture fondamentale, agacement occasionnel et crise de direction. Je suis résolu, sur ces deux points, à ramener à contre-courant. Les lendemains d'un insuccès électoral sont inévitablement lourds pour celles et ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes à un combat qui éclairait leur vie militante et qu'ils ont, un moment, pensé gagner. Il faut maintenant que chacun retrouve forces et équilibre. Et après ? L'espérer, ramolir, par le calcul, la nécessité de nos propositions, va reprendre le dessus et l'effort collectif va se poursuivre. Que donc les socialistes fassent le point, quel qu'il soit normal ? Mais il est des évidences auxquelles ils résistent, sans nul doute, dans leur très grande majorité, solidement ancrés.

moment-là, souhaité que François Mitterrand, qui avait, dès 1965, su redonner l'élan à la gauche, devienne le leader du parti socialiste et le conduise vers un nouveau destin. Sans doute l'amalgame n'est pas et ne sera jamais facile entre les militants issus de la Convention des Institutions républicaines, composée surtout d'intellectuels dynamiques, porteurs d'une réflexion d'un type nouveau, et les gros bataillons venus de la tradition, habitués à la vie de parti, rattachés par toutes leurs fibres au combat ouvrier et à un idéal d'histoire socialiste, en lesquels de nombreux jeunes militants, aujourd'hui comme hier, se reconnaissent. Sans doute arrive-t-il encore que les poids de formations et d'expériences différentes suscité quelques grincements. C'est ce qui s'est produit récemment. Mais l'échec a amplifié ces dimensions d'un drame politique ce qui ne dépassait pas celles d'un incident de parcours.

La seconde, c'est que la politique d'union de la gauche reste notre loi. Nous n'en avons pas dévié depuis sept ans. Même quand le parti communiste, ému par l'inconstance du modèle italien, inventé à son profit exclusif une « union du peuple de France », dans laquelle les objectifs du programme commun s'alignent à l'événement d'une loi unique nébuleuse, mais où du moins serait tombée cette montée socialiste, que notre partenaire ne parvient pas à accepter. Même quand, pour aller jusqu'au bout de sa querelle, il propose l'échec de la gauche aux élections législatives. Nous aspirons, certes — et c'est naturel — à être une part de plus en plus grande de la gauche. Mais à la place qui est la nôtre, celle d'aujourd'hui, d'aujourd'hui ou de demain, nous sommes fondamentalement, viscéralement, dans la gauche, avec les travailleurs, dans notre camp.

Les locaux du Front national seront gardés par des hommes armés

M. Jean-Marie Le Pen a indiqué, le jeudi 29 juin, au cours d'une conférence de presse, que les locaux du Front national (extrême droite), qui président, seront désormais gardés par des hommes armés. Ce qui sera fait, à moins que nos propositions, va reprendre le dessus et l'effort collectif va se poursuivre. Que donc les socialistes fassent le point, quel qu'il soit normal ? Mais il est des évidences auxquelles ils résistent, sans nul doute, dans leur très grande majorité, solidement ancrés.

M. Eugène Ionesco, dont le nom a été acclamé le mardi soir 27 juin au meeting de l'Euro-droite, ainsi que celui des signataires d'une pétition contre une éventuelle interdiction de cette réunion (cités dans le Monde du 27 juin), a précisé le jeudi 29 juin qu'il a « tout simplement accepté de signer, à la suite d'une demande téléphonique, un appel pour la liberté d'expression pour qui que ce soit ». Il a décliné avoir participé à la réunion de l'Euro-droite.

M. Jean Sellinger, député C.D.S. de la Moselle, vient d'être nommé à Bruxelles secrétaire général du parti populaire européen. Fondé en 1977 par les partis démocrates-chrétiens de la Communauté, le P.P.E. est présidé par M. Tindemans, premier ministre belge. — (L.F.)

TROIS ÉLECTIONS DE MAIRES

M. Alain Joissains, radical, dont la liste va emporter sur celle d'un écologiste sortant M. Félix Cicolini, sénateur socialiste, au second tour des élections municipales partielles organisées à la suite de la démission de M. Joissains le 27 juin 1977, a été élu à l'unanimité jeudi soir 29 juin, maire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Les neuf postes d'adjoints réglementaires ont été confiés à trois R.P.R., deux C.D.S., un radical et trois sans étiquette.

M. Paul Djoud, P.R., secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a été réélu maire de Sisteron (Hautes-Alpes), le jeudi matin 29 juin, par 22 voix sur 23 votants. Le conseil municipal, qui est entièrement renouvelé depuis le scrutin des 18 et 25 juin (le Monde du 27 juin).

Mme Madeleine Louantier, sans étiquette, favorable à la majorité, a été élue maire de Fiers (Orne), jeudi 29 juin, par seize voix contre sept un candidat d'union de la gauche, une à un conseiller favorable à la majorité et trois candidats blancs. Les six postes d'adjoints sont revenus à des conseillers municipaux favorables à la majorité.

Après les élections partielles organisées pour pourvoir quatre sièges (deux à la suite de démis-

M. Mermaux : il convient d'appeler à une stratégie de rupture

M. Louis Mermaux, membre du secrétariat du P.S. et l'un des principaux signataires de la « contribution » élaborée par trente dirigeants socialistes proches de M. Mitterrand, explique dans l'Unité du 30 juin le sens de cette initiative. Il écrit : « Approfondir la ligne d'Épinay est bien notre objectif. Si le gouvernement Barre et le président de la République ont engagé la France depuis le 10 mars (parce que le parti communiste leur a offert un succès inespéré il y a quelques mois) sur la voie d'une politique ultra-réactionnaire comportant une soumission plus grande que par le passé aux multinationales, donc à l'impérialisme, eh bien ! il convient plus que jamais d'appeler à une stratégie de rupture. Il n'y a pas de compromis possible entre la gestion capitaliste de la société et le socialisme, plus qu'entre le jour et la nuit. Il y a passage de l'un à l'autre, transition dans tous les cas, mais transition vers le socialisme, transition par décrochage et ruptures successives, sans accommodation ni mélange (...). »

Mme Colette Audry, membre du comité directeur du P.S., présidente des clubs études, recherches et informations socialistes (E.R.I.S.), animés par M. Jean Popereau, a adressé à M. Mermaux une lettre dans laquelle elle affirme son accord avec la « contribution » rendue publique par trente dirigeants socialistes proches de M. Mitterrand.

Le bureau politique du P.C.F. exprime son regret et son indignation après les déclarations de Mme Vermeersch

A la suite des déclarations de Mme Jeannette Thorez-Vermeersch sur Antenne 2 (le Monde du 30 juin), le bureau politique du P.C.F. a publié jeudi 30 juin une déclaration dans laquelle il souligne :



« Jeannette Thorez-Vermeersch s'est livrée à une attaque en règle contre la politique et la direction de son parti. Cette initiative intervient à un moment précis. Depuis les élections législatives, un débat sans précédent se développe dans tout le parti (...). Cette discussion et cette activité, ajoutées à l'expérience des travailleurs, font pro-

M. Jean Sellinger, député C.D.S. de la Moselle, vient d'être nommé à Bruxelles secrétaire général du parti populaire européen. Fondé en 1977 par les partis démocrates-chrétiens de la Communauté, le P.P.E. est présidé par M. Tindemans, premier ministre belge. — (L.F.)

Après les élections partielles organisées pour pourvoir quatre sièges (deux à la suite de démis-

ASSEMBLÉE NATIONALE
M. Chaban-Delemas : vers une révision du débat budgétaire
M. BARRE : aucun rapprochement
M. ALAIN POISSON : la défense de l'Etat et la liberté

سكننا من الأصل

Une brassée de confessions de foi

Paradoxe

par JEAN DELUMEAU

A l'origine de la vie et de la lumière, le devine Dieu. Je sais bien que la science n'a plus besoin de l'hypothèse Dieu pour étudier le fonctionnement quotidien de l'univers. Mais elle n'a pas pour autant fait évanouir la zone immense de mystère qui nous entoure. Et c'est dans cet espace obscur que se situe le Tout-Autre, qui ne peut être connu des hommes que par une Révélation venant de lui.

du père miséricordieux et de l'enfant prodige. Ce qui m'attache au christianisme, c'est son côté paradoxal, puisqu'il enseigne que Dieu s'est incarné dans un être de souffrances, qui a refusé toutes les gloires de la terre, s'est fait le serviteur de tous, a lavé les pieds de ses disciples et a traversé les affres de la mort. Il est désormais le compagnon de toutes nos peines.

de malheureux, la lumière se lève dans les ténèbres et ton obscurité sera comme la lumière de midi. Révélation sur le Dieu qui remue les péchés et donne un sens à la vie et à la mort, révélation aussi sur la conduite demandée aux hommes, le message biblique continue donc de s'adresser à nous. De même Jésus continue d'être au milieu de nous dans la célébration eucharistique par laquelle les chrétiens revivent sa mort et sa Résurrection dans l'espérance de son retour. « En partageant et consommant le pain et le vin dans l'Eucharistie, nous recevons, selon la parole créatrice du Seigneur, son corps donné, sa personne tout entière. » (Accord des Dombes, 1972.) Certes, le pain reste du pain et le vin du vin. Mais derrière ces notions éliminiques je reconnais la présence réelle du Christ ressuscité.

La Pentecôte continuée

Ce salut passe par des exigences qui ne sont pas un catalogue de commandements, mais une éthique en opposition avec la pratique habituelle des hommes et notre machiavélisme quotidien. Les Rédempteurs énoncés par Jésus constituent un discours « insensé », une « folie » à laquelle j'adhère : « Heureux ceux qui ont une âme de pauvre... Heureux les doux... Heureux les affligés... Heureux les affamés et les assoiffés de justice... Heureux les miséricordieux. Heureux les purs. Heureux les artisans de paix... » (Mat. 5, 3-10). Cette morale, qui conteste les valeurs ordinairement reçues, le croi seule capable d'établir entre les hommes des rapports entres que la guerre, la domination, l'esclavage et le mépris. D'où un nouveau paradoxe chrétien : l'affirmation d'un au-delà de la mort n'est pas — et n'aurait pas dû être — une invitation à se désintéresser de la terre et de ses habitants. A preuve ce magnifique texte d'Isaïe (58 : 9-10) : « Si tu fais disparaître de ton pays le joug, le geste de menace, la parole malaisante, et tu donnes de bon cœur à celui qui a faim, et si tu combles le désir

« universellement présent à tous et intimement présent à chacun » (M. Thurian), je crois en cette Pentecôte continuée et je souhaite qu'une Eglise enfin réunifiée, et donc redevenue pleinement catholique, nous rende aussi perméables que les Apôtres à l'action de l'Esprit.

Prochains textes : Suzanne Van der Mersch, Pierre de Locht, Marie-Dominique Chenu, Guy Ribot et Gwendoline Jarczyk.

Une déclaration de l'Action catholique des milieux indépendants

Espérer aujourd'hui

L'Action catholique des milieux indépendants (ACI), qui rassemble trente mille personnes en France, a récemment publié la conclusion de son dernier conseil national. Voici quelques extraits de ce texte qui a été approuvé par les représentants de l'ACI de tous les diocèses de France.

« La dimension internationale de la crise : Les cadres consistent que toutes les sociétés du monde occidental sont touchées ; le développement de celles d'Extrême-Orient et de pays en voie de développement ne pourra qu'accentuer le processus. »

« Les répercussions sur la vie des femmes, sur la famille, sur les jeunes ; le travail des femmes est contesté. »

Après avoir brossé un tableau du climat social que connaissent aujourd'hui les milieux indépendants — désencadrement inquiétant, crise du péché, montée économique de certains pays ; difficultés de la vie urbaine avec ses problèmes de transport et de pollution ; isolement de la vie rurale ; changement d'attitude des jeunes envers le mariage ou le travail — le texte définit « ce que l'on appelle les milieux indépendants » :

« Certains rapports hommes-femmes se modifient du fait des difficultés professionnelles du mari, ou de sa présence continue à la maison. »

« L'orientation scolaire et professionnelle pose des questions et les enfants eux-mêmes sont inquiets de leur avenir. »

« Collectivement, ils détiennent le pouvoir, l'argent et le savoir, ils veulent conscience d'incarner le bon ordre de la société et de la famille. C'est pourquoi le changement social les touche aujourd'hui profondément, certains découvrent l'incertitude et la dépression. »

« L'orientation scolaire et professionnelle pose des questions et les enfants eux-mêmes sont inquiets de leur avenir. »

« Des solidarités se révèlent ; Cadres et maîtrises se rencontrent ; la manifestation de Thionville regroupe des personnes de tous les milieux. Une femme d'ingénieur dit : « J'ai participé à la manifestation pour ne pas laisser les autres se battre pour moi. Les enfants ont manqué le lycée pour y participer. Mais quel effort pour nous qui avons toujours vécu l'ordre établi. »

« L'importance de la vie professionnelle : Des ingénieurs sont mis sur la touche ou transférés du domaine où ils se sentaient compétents, donc à l'aise, vers des postes de moindre intérêt. Quand un seul ce qui représente pour un cadre la responsabilité et la compétence, un mesure mieux quelle épreuve cela peut constituer. »

« Une même foi n'implique plus quasi automatiquement l'adhésion aux mêmes options politiques ou à un même ensemble de valeurs culturelles ou sociales. Cette foi est exigence difficile de parole, de lucidité et de vérité des comportements, non pas d'uniformisation, mais d'une nouvelle expérience d'Eglise. »

« Le texte se termine par un appel au pluralisme à l'intérieur de l'Eglise, avant d'être une institution et une organisation, est l'œuvre du Christ, qui rassemble des gens différents, qui appelle des hommes de bonne volonté, si différents et opposés soient-ils. »

« Ces rencontres, ces cheminement, cette façon de lire les situations, c'est le début d'une expérience d'Eglise, tout simplement. Elle s'inscrit dans la recherche de l'Eglise de notre temps : temps des sociétés désarticulées, temps de l'exploration de nouvelles matières de vivre. De ce double point de vue, la démarche de l'ACI, aspect hésitant, revêt un aspect prophétique. Mais il faut s'entendre : à elles seules, ces rencontres, ce pluralisme en somme, ne permettent pas de résoudre les conflits et les problèmes. Il ne s'agit pas de bâtir sur l'illusion que les affrontements peuvent disparaître si l'on en parle. L'unité des chrétiens est la communion au même Christ et non pas l'absence de conflits entre eux. »

(1) Le Monde des 14, 17, 20, 25-26 et 28 juin.

UN NOUVEL AVERTISSEMENT DE PAUL VI A Mgr LEFEBVRE

« Le moment de la vérité est arrivé », déclare le pape

Cité du Vatican (A.F.P.). — Paul VI a lancé un nouvel avertissement, le 29 juin, à Mgr Marcel Lefebvre, qui avait ordonné le matin même dix-huit prêtres à Echin, en dépit de l'interdiction du pape, renouvelée il y a un semaine.

Lors de la célébration par Paul VI en la basilique Saint-Pierre de la fête des apôtres Pierre et Paul et du quinzième anniversaire de son accession au pontificat, le pape a notamment déclaré : « Nous voulons adresser un appel, adressé mais ferme, à tous ceux qui s'engagent eux-mêmes et qui entraînent d'autres (...) sur les chemins des opinions personnelles et, ensuite, sur ceux de l'hérésie et du schisme, désorientant les consciences de beaucoup et la communauté tout entière (...). Nous les avertissons paternellement qu'ils se gardent de continuer à troubler l'Eglise. Le moment de la vérité est arrivé, et il faut que chacun connaisse ses propres responsabilités face aux décisions qui ont été prises et qui ont été prises commun que le Christ (...) a confié à Pierre. »

Paul VI n'a cependant annoncé aucune sanction nouvelle contre Mgr Lefebvre, qu'il avait, le 24 juillet 1976, suspendu « a divinis », c'est-à-dire privé du droit de dire la messe et de conférer les sacrements.

D'autre part, dans un télégramme adressé à Paul VI le 29 juin, à l'occasion du quinzième anniversaire de son pontificat, M. Valéry Giscard d'Estaing écrit : « Je prie Sa Sainteté de bien vouloir agréer, avec l'expression de mon vif mouvement, les vœux chaleureux et respectueux que je forme pour sa personne, ainsi que pour l'heureuse poursuite de sa haute mission spirituelle. »

SCIENCES

● Un satellite de télécommunications COMSTAR D-3 a été lancé, jeudi 29 juin de Cap-Caraïbe, par une fusée Atlas-Conquesteur de la NASA, pour le compte du consortium COMSAT. Doté d'une capacité de quelque 18 000 circuits téléphoniques, il sera loué à la compagnie American Telephone and Telegraph (AT and T) et participera au service intérieur américain de télécommunications. — (A.F.P., U.P.I.)

● La société Philips organise, comme chaque année, un prix scientifique pour les jeunes de moins de vingt et un ans. Les dossiers doivent être remis avant le 15 septembre prochain. Les lauréats recevront des prix de 2 000 à 8 000 F.

● Pour tous renseignements : Prix scientifique Philips pour les jeunes de moins de vingt et un ans, 75008 Paris ; tél. : Mme Maryse Ibanes, 256-88-00.

● Le conseil de l'Agence spatiale européenne a élu à sa présidence le délégué suédois, M. Sjöstrand, qui était déjà vice-président, succédant ainsi au docteur Finckh, de la République fédérale d'Allemagne.

● RECTIFICATION. — Le sens d'une phrase du point de vue de Julien Fieheols sur les difficultés des chercheurs (le Monde du 29 juin) a été déformé par une coquille. Il fallait lire : « certaines individualités exceptionnelles ont tout de même été intégrées. » (en lieu de « certains individualistes »).

VOS VACANCES A MEGEVE
En hiver comme en été, sur les pistes ou en promenades... profitez du charme de ce vieux village savoyard dans l'un des 3 chalets : "Les Chalets du Moulin Neuf."
Du studio ou 4 pièces.
Renseignements : S.C.I. Les Chalets du Moulin Neuf, 74240-GAILLARD-ANNEMASSE 16 bis rue de Vallard Tél: (50)38.15.52

SUR LA ROUTE DES VACANCES, PLUS QUE JAMAIS, CITROËN PLUS VOUS ASSISTE 24H SUR 24.
Il est navrant qu'en 1978, si vous avez la malchance de tomber en panne tard dans la soirée, pendant un week-end, ou dans un endroit que vous ne connaissez pas, vous puissiez passer des heures abandonné avec votre voiture sans que personne ne lève le petit doigt pour vous venir en aide. C'est pourquoi Citroën a créé l'Appel 24 sur 24 : à Paris comme dans toute la France des centaines de numéros de téléphone que vous pourrez appeler quel que soit le jour, quelle que soit l'heure et qui vous éviteront aussi de moisir au bord de la route. Pour vous procurer la liste de ces numéros de téléphone, adressez-vous à votre concessionnaire ou succursale, ou écrivez à Citroën-Paris - Relations Clientèle - B.P. 75 747 - Paris Cedex 15. Appel 24 sur 24. Des numéros de téléphone où vous pourrez joindre un correspondant Citroën 24 heures sur 24.
Automobilistes vous avez droit à plus.
CITROËN TOTAL

AÉRONAUTIQUE
LES CONSCIENTS
La SNIAS a accumulé un déficit de 2.417 millions de francs depuis 1970
FRAGILITÉ

PRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
L'ISTE
SC.P.O.
LE MONDE

مكتبة من الأصيل

AÉRONAUTIQUE

DURANT SIX EXERCICES CONSÉCUTIFS

La SNIAS a accumulé un déficit de 2 417 millions de francs depuis 1972

En 1977, la Société nationale industrielle aéronautique (SNIAS) a enregistré un déficit de 447,4 millions de francs, selon le bilan présenté mercredi 28 juin à l'assemblée générale des actionnaires par le général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la société.

Le développement des marchés extérieurs qui fait de la société nationale l'un des principaux exportateurs français, estime la direction de la SNIAS, la rend cependant plus vulnérable aux variations de la conjoncture mondiale, économique, commerciale et politique, dans un marché où la concurrence des constructeurs américains est d'autant plus redoutable que jusqu'à présent ces derniers bénéficiaient d'une position dominante, proche d'un quasi-monopole pour les avions civils.

À propos du moyen courrier européen, la SNIAS annonce que les études de faisabilité d'une version nouvelle de l'Airbus, dite B-10, l'industrie raccourci (deux cent dix-sept places, d'un rayon d'action entre 3 000 et 5 000 kilomètres, ont été lancées en liaison avec les partenaires ouest-allemands et néerlandais de la société.

Une assemblée générale extraordinaire de la SNIAS, qui a suivi l'assemblée générale ordinaire, a décidé :

- 1) D'augmenter le capital social d'un montant de 480,91 millions de francs par consolidation d'avances reçues de l'Etat, actionnaire principal, portant ainsi le capital à la somme de 894,8 millions ;
- 2) D'absorber, ensuite, le report à nouveau déductible constaté à l'issue de l'exercice 1977, soit 447,4 millions de francs, par réduction du capital social. Celui-ci est désormais fixé à 447,4 millions de francs.

Cette évolution devrait s'accen-

Fragilité

Dans le secteur de l'aéronautique, les assemblées générales ordinaires des actionnaires des différentes sociétés, nationales ou privées, se suivent actuellement et elles se ressemblent. Toutes ces réunions sont l'occasion, pour les responsables de la plupart de ces entreprises, de souligner la fragilité de leurs activités, tournées de plus en plus vers l'exportation de matériels militaires.

À la SNIAS, qui enregistre, pour le sixième exercice consécutif, un déficit de 447,4 millions de francs, la division des avions civils, la part est encore plus lourde et les activités, rentables, de la division des missiles tactiques et de celle des hélicoptères ne viennent renforter la division des avions civils. Des responsables des divisions bénéficiaires de bons résultats sont liés à des marchés militaires — se plaignent du reste, en privé de devoir réduire leurs capacités d'auto-financement pour dégager des moyens de contribuer à l'équilibre du secteur, déficitaire, des avions civils de la SNIAS.

Chez Matra, qui fabrique des missiles pour avions de combat, ou pour bâtiments de guerre, 70 % du chiffre d'affaires (hors sous-traitance) du secteur militaire ont été réalisés à l'exportation et 85 % des prises de commandes proviennent de l'étranger. Chez Dassault-Breguet, qui a pratiquement reçu une commande d'avion par jour ouvrable en 1977, la moitié des marchés à l'exportation a été multiplié par 2,5 par rapport à

la moyenne des trois dernières années et les prises de commandes de l'Etat français, en diminution, ne représentant plus en 1977 que 12 % du total.

À la SNECMA, la part des ventes à l'Etat français décroît nettement et les exportations, essentiellement de réacteurs militaires, représentent, pour le deuxième exercice consécutif, plus de la moitié du chiffre d'affaires en 1977. Les perspectives de commandes et de chiffres d'affaires, écrit notamment M. René Ravaut, président-directeur général de la SNECMA, dans son rapport au conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires, dépendent de plus en plus dans le domaine militaire, aussi bien que dans le domaine civil, de l'évolution économique et politique mondiale, de l'aptitude de la société à développer se place sur les marchés en lésant face avec succès à la compétition internationale.

Cette dépendance des sociétés aéronautiques françaises à l'égard de leur clientèle étrangère, si elle devient excessive comme elle tend à l'être, peut compromettre à terme le développement économique et politique de la France.

JACQUES ISNARD.

ÉDUCATION

Les nouvelles modalités du B. E. P. C. provoquent des polémiques

La session 1978 du brevet d'études du premier cycle du second degré (B.E.P.C.) commencée ce vendredi 30 juin — sauf dans les académies où les syndicats ont obtenu du recteur un réajustement du calendrier. C'est ainsi que dans l'académie de Créteil (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis) tout devait être terminé le 1^{er} juillet. Ailleurs, les épreuves du B.E.P.C. s'achèveront au plus tard, le 7 juillet.

Le nombre des candidats n'est pas connu, car les modalités de passage de l'examen ont été profondément modifiées par un arrêté du 2 août 1977. Cet arrêté prévoit deux formules pour la délivrance du diplôme : après examen, ou après étude des seuls résultats scolaires. Les élèves qui ne sont pas admis en seconde ou qui n'ont pas obtenu le diplôme privé hors contrat doivent passer l'examen. Mais un élève admis en seconde par son établissement peut se voir contraint de passer l'examen si le jury estime ses résultats scolaires insuffisants.

M. René Benoit, député U.D.F. des Côtes-du-Nord, a évoqué à l'Assemblée nationale, le 28 juin, « un document portant l'année de la Société nationale de l'enseignement, signé par deux responsables départementaux et daté du 24 juin, qui donnait pour consigne aux syndicats de refuser la dispense aux élèves de l'enseignement privé ». Des consignes de ce genre auraient été suivies, notamment à Dinan (Côtes-du-Nord), Auray et Martigues (Bretagne-du-Sud).

Après avoir indiqué qu'une enquête sur ces faits avait été prescrite, M. Christian Bouteau, ministre de l'éducation, a déclaré : « Les renseignements dont je dispose semblent indiquer qu'il ne s'agit pas de cas isolés et que les autorités locales fonctionnent correctement, ce qui suppose la part des enseignants qui honnêtement professionnelle dont quelques rares faits ne me feront pas douter. »

Relents de guerre scolaire dans les Côtes-du-Nord

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Le B.E.P.C. façon 1978 fait des vagues dans les Côtes-du-Nord, plus précisément dans le pays de Dinan, où les dernières législatives avaient révisé le statut de l'enseignement privé scolaire entre le public et le privé. « Est-ce le troisième tour des législatives ? », fait mine de s'interroger le Syndicat national d'enseignement chrétien (S.N.E.C.)

La polémique est née de la mise en place depuis cette année de commissions de confirmation (thématiques partielles qui remplacent l'ancien examen unique) établies par le jury du public et les jurys de la région de Dinan, à la fin de la semaine dernière, ont provoqué un tollé des associations de parents d'élèves et des directeurs d'écoles privées. Elles ont porté l'affaire devant le tribunal administratif en accusant les membres des jurys de « sécularisme » et de « discrimination ». Ils ont aussi reproché au Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) ses « manœuvres discriminatoires ». Le nouveau député de l'arrondissement de Dinan, M. René Benoit (U.D.F.), président du conseil général, au terme d'une campagne où la querelle des deux

écoles avait été ravivée, a posé mercredi 28 juin une question orale au ministre de l'éducation en parlant de « enfants pris en otage ».

Un centre de Dinan-Vergel, 35 % des élèves du public et 65 % des élèves du privé doivent être soumis à l'examen ; à Dinan-Brossais, ces proportions sont de 26,5 % pour le public et 73,5 % pour le privé. En moyenne, sur les quatre-vingt jurys du département, le pourcentage d'élèves soumis à l'examen est de 24,3 % dans le public et de 75,7 % dans le privé.

Une circulaire du S.N.I. diffusée au niveau académique incitait, en effet, à renvoyer systématiquement les élèves du privé devant le jury du B.E.P.C. et à s'aligner sur les positions des conseils de classe des établissements publics. « Si nous refusons aux fonctionnaires que nous sommes le temps de la détermination de diplôme d'établissement, dit-on au S.N.I. des Côtes-du-Nord, à plus forte raison nous devons de tels droits à des non-fonctionnaires, leur qualité de tels et leur valeur personnelle n'étant pas mises en cause. » Et fait, les chiffres doivent être relativisés.

Ainsi, à Dinan-Brossais, sur les 80 élèves soumis à l'examen, cette décision avait déjà été prise par la moitié d'entre eux par la commission paritaire de confirmation établie à l'école. L'importance, les proportions sont nombreuses dans un sens ou dans l'autre, d'un jury à un autre, dans le département.

JEAN VIDEAU.

Deux mille institutrices de maternelle se réunissent à Poitiers

De notre correspondant

Poitiers. — Pour leur cinquante et unième congrès national, les membres de l'Association générale des institutrices de écoles maternelles (AGIEM) réunis à Poitiers ont choisi de prolonger le thème de leur travail présidentiel. En 1975, les institutrices ont commenté le thème de « l'enseignement de la maternelle », et en 1977 avaient tiré les conséquences pédagogiques de leurs travaux. Cette année, le thème d'actualité est : « comment être à l'instauratrice de maternelle ».

Le congrès, auquel participent deux mille personnes, a été préparé par une commission de plusieurs mois qui a permis à de nombreuses institutrices de se connaître elles-mêmes. Placées sous la présidence de M. Jean Degout, directeur des écoles au ministère de l'éducation, les journées de Poitiers ont été ouvertes, mercredi 29 juin, avec l'assemblée générale de l'AGIEM. Le lendemain, Mlle Abbade, inspectrice générale de l'éducation a présenté les travaux du congrès. Mme Lechevalier, inspectrice départementale de l'éducation à Poitiers, a parlé de l'institutrice dans sa personne et dans sa vie, et le professeur Montebello qui dirige le laboratoire de psychopédagogie de l'université de Besançon a défini les processus de communication et d'adaptation du jeune enfant.

Les maternelles sont réservées aux exposés et les après-midi « ateliers » et aux visites des dix-sept écoles maternelles de Poitiers et de la Vienne. Les ateliers portent sur des thèmes divers de l'éducation corporelle à l'initiation au yoga ou à l'art du maquillage.

Un nouveau président à la J.O.C. Le conseil national réuni de la Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.) a élu dimanche 25 juin, comme président du mouvement, M. Gabriel Bonnard, Originaire de Rive-de-Gier (Loire), âgé de vingt-six ans, M. Bonnard est adjoint. Nommé collaborateur du comité central de la J.O.C. en 1976, il avait été élu membre de ce comité en 1977. M. Bonnard remplace M. Bruno Léchêne, président de la J.O.C. depuis 1976, dont le mandat arrivait à expiration.

Dans la Meurthe-et-Moselle

GRÈVE D'ENSEIGNANTS APRÈS LA CONDAMNATION D'UN PROFESSEUR QUI AVAIT GÎLÉ UN ÉLÈVE

(De notre correspondant.)

Nancy. — À l'appel du Syndicat national des instituteurs et de la Fédération de l'éducation nationale, cent cinquante professeurs et institutrices du secteur de Pont-à-Mousson ont fait jeudi 29 juin une grève de vingt-quatre heures pour manifester leur solidarité avec un collègue condamné pour avoir gîlé un élève.

Le 30 juin, le tribunal correctionnel de Nancy avait infligé une amende de 500 francs à un professeur du collège de Blénoy-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), M. Alain Joly, pour s'être laissé aller à gifler un élève de quatorze ans venu perturber son cours.

Chaque jour, cet élève passait devant la classe de M. Joly et frappait violemment à la porte avant de s'enfuir. Un jour, M. Joly parvint à le surprendre et le gifla violemment. En tombant, le jeune garçon se fractura un poignet et les parents portèrent plainte.

L'excuse de l'irritation ne fut pas jugée absolue par le tribunal, qui se contenta toutefois d'une condamnation symbolique non inscrite au casier judiciaire. Cette décision n'a pas apaisé l'émotion des syndicats d'enseignants. Considérant que la condamnation de M. Joly portait « préjudice à la fonction enseignante », ils ont immédiatement engagé une action de protestation. La grève de jeudi a été suivie à 100 % par un collège où enseigne M. Joly et à plus de 95 % dans les écoles primaires du secteur.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TOURISME ET DE SECRETARIAT MODERNE

EST ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ES

4, Place Saint-Germain des Prés - 75006 PARIS
Tél. : 548-42-31 / 222-66-29

PRÉPARATION AU BACCALAURÉAT DE TECHNICIEN
• Secrétariat médical BAC FS • Secrétariat commercial BAC G1
• Gestion et Techniques commerciales BAC G3

• BTS TOURISME • BTS Distribution et Gestion
• BTS Secrétariat de Direction et Trilingue

— bon à découper et à retourner —

EST / ES

4, Place Saint-Germain des Prés 75006 PARIS
demande de documentation sans engagement

NOM _____
Adresse _____

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extraits d'un jugement du Tribunal de Grande Instance de Lyon du 22 mars 1977 et d'un arrêt de la Cour de Lyon du 13 décembre 1977

Entre la Société AGIEM MEDAILLES, dont le siège social est à Lyon, demanderesse plaissant par M. Lucien Brun, et la Société LE MEDAILLER, dont le siège social est à Paris, défenderesse plaissant par M. Dilaux.

Attendu qu'il est constant que la Société AGIEM MEDAILLES est propriétaire des marques suivantes dont la validité n'a pas été mise en cause :

- « A » n° 84 738, marques s'appliquant notamment à des bijoux et médailles.
- « A » n° 84 738, marques s'appliquant notamment à des bijoux et médailles.

Attendu que le 22 mars 1977, la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendant avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par correspondance et par voie de presse, proposait au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », n° 7 181 ;

Attendu que la Société LE MEDAILLER, par

هكذا من الأصل

GARONNE UN JOURNAL PEUT REFUSER D'INSÉRER UNE ANNONCE PUBLICITAIRE

Infirmité une ordonnance... par un magistrat du tribunal correctionnel de Rennes...

Une souscription pour Versailles? Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement...

Une nouvelle ordonnance de mise en liberté en faveur de M. Pierre de Varga a été signée...

Chateau de Brétreville & GONNEVILLE-SUR-MER

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Violation du secret de l'instruction: M. Pascal condamné.

M. Henri Pascal a été condamné, jeudi 29 juin, par le tribunal correctionnel de Rennes, à une amende de 2 000 francs avec sursis pour violation du secret de l'instruction...

Promoteurs condamnés à Caen.

Le tribunal de grande instance de Caen a condamné, mercredi 29 juin, deux promoteurs immobiliers, MM. Guy Merlin et Jean Tirard, respectivement à six et trois mois de prison avec sursis...

Courrier aux détenus: deuxième inculpation.

Après l'inculpation un visiteur de prison, M. Jean Cordier, qui avait remis une lettre à un détenu de Fresnes, Etienne Ebbève, poursuivi pour maquette (Le Monde du 21 juin), M. Jean-Louis Brunier, juge d'instruction à Paris, a inculpé M. Georges Sotier...

Internement psychiatrique contesté.

La première chambre civile de la cour d'appel de Paris a annulé, mercredi 28 juin, le jugement du 3 janvier 1978, qui avait décidé le maintien en internement de M. Mouloud Bouchaal.

Un chef d'entreprise lyonnais tire sur ses employés.

Après une violente discussion avec plusieurs de ses employés, M. André Rollandez, soixante-trois ans, président-directeur général de la société Photo-chromo gravure, à Lyon, a tiré, jeudi 29 juin, en début d'après-midi, plusieurs coups de pistolet sur certaines des personnes qui participaient à cette discussion.

Prison avec sursis pour un dentiste poursuivi pour avortement.

Un chirurgien-dentiste de Lille, M. Franck Dupin, quarante-quatre ans, militant du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, inculpé pour avoir pratiqué un avortement sur une mineure de seize ans (Le Monde du 23 février et du 1^{er} mars), a été condamné par la sixième chambre du tribunal correctionnel de Lille à trois mois de prison avec sursis...

Le tribunal de grande instance de Rennes a déclaré irrecevable, jeudi 29 juin, la constitution de partie civile de l'association Maison de jeunes et de la culture de Paris-Charonne qui avait porté plainte contre un article de M. Christian Lunet de La Malène...

TOUS LES CONCERTS ET FESTIVALS DE L'ETE.

Dans le n° 2 du Monde de la Musique, tous les concerts et festivals de l'été, Bob Dylan à Paris, Vivaldi à Venise, Penderecki à Cracovie, la peur du rock à Prague, Boulez, Eda-Pierre, Deller, 80 disques. Le Monde de la Musique, édité par le Monde et Télérama, chez votre marchand de journaux, 7 F.



LE MONDE DE LA MUSIQUE.

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

On va en voir.



Des Honda Accord 4 portes air conditionné.

Traction avant 4 roues indépendantes. 5 vitesses au plancher. Freins à disques à l'avant. Un coffre immense. 5 places à l'aise. Et tous les accessoires que vous pouvez désirer sans option: montre à quartz, air conditionné, peinture métallisée... Allez voir... Honda-France, 20, rue Pierre-Curie 93170 Bagnolet. Tél. 360.0100.



Pour le prix d'un excellent 24x36, vous pouvez avoir un excellent 24x36 et une semaine de soleil.

Les vacances approchent. C'est le moment de faire des photos. De préférence réussies. Pour cela, rien ne vaut un appareil 24x36. Voici l'Optima electronic. C'est un 24x36: il utilise la plus large gamme de films. Il possède un excellent objectif 2,8/40 mm à 4 lentilles et un obturateur électronique qui va de 15 secondes à plus de 1/500ème.

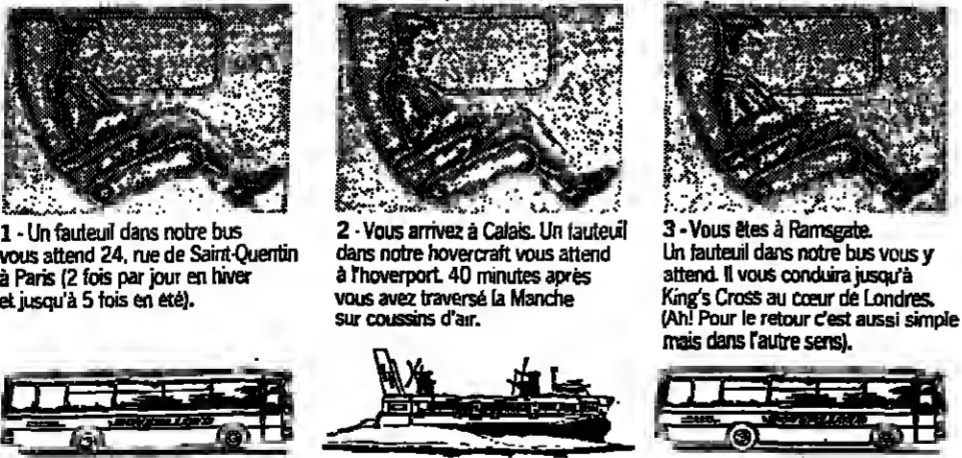
En fait, l'Optima electronic a vraiment de quoi donner des regrets à tous ceux qui ont payé leur 24x36 bien plus cher.

Agfa Optima electronic: la perfection du 24x36 dans son plus simple appareil.

Agfa Optima 535 electronic, moins de 800 F.



HOVER-BUS, LA FAÇON LA MOINS CHERE DE FAIRE UN SAUT A LONDRES.



- 1 - Un fauteuil dans notre bus vous attend 24, rue de Saint-Quentin à Paris (2 fois par jour en hiver et jusqu'à 5 fois en été).
2 - Vous arrivez à Calais. Un fauteuil dans notre hovercraft vous attend à l'hoverport 40 minutes après vous avez traversé la Manche sur coussins d'air.
3 - Vous êtes à Ramsgate. Un fauteuil dans notre bus vous y attend. Il vous conduira jusqu'à King's Cross au cœur de Londres. (Ah! Pour le retour c'est aussi simple mais dans l'autre sens).

PARIS-LONDRES 133 F POUR LES ADULTES 114 F POUR LES MOINS DE 18 ANS ET ETUDIANTS (DE MOINS DE 26 ANS).

HOVERLLOYD 24, RUE DE SAINT-QUENTIN 75010 PARIS TEL.: 278.75.05 CALAIS: 34.67.10 OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.

هكذا من الأصل

Le Monde

des loisirs et du tourisme

Vacances pour un été pas ordinaire

ÉCOLOGIE : des curiosités bien comprises

Les réflexions et les conseils d'un spécialiste en écologie : François Lapeix, maître-assistant au Muséum national d'histoire naturelle, membre du bureau de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, répond aux questions de Marc Ambroise-Rendu.

— C'est inquiétant. En se fondant sur des valeurs mythiques — le soleil, la liberté, les grands espaces — on vend, au nom de l'écologie, de nouveaux gadgets de la société de consommation. C'est une escroquerie, car l'écologie consiste d'abord à avoir la liberté de choix, y compris celle de passer ses vacances chez soi à lire des bouquins ou à écouter de la musique. Et, pour des raisons de liberté de venir en ville et de profiter de ses avantages culturels.

— Vacances écologiques à la ville, n'est-ce pas un paradoxe ?

— En apparence seulement, car l'homme n'est pas fait pour vivre exclusivement dans la nature. Il lui faut aussi la convivialité des villages des bourgs et des villes.

— Voulez-vous envoyer nos Français dans les forêts me parait aberrant et au fond tout à fait anti-écologie.

— Le bronzage est-il une activité écologique ?

— Mais oui, puisque, biolo-

Trois jours en Ardèche pour apprendre à « s'équiper solaire »

DANS la maison communale de Beaulieu (Ardèche), fraîche comme une cave au milieu des vignes, se sont réunies, jeunes maçons, charpentiers et agriculteurs, venus de l'Ardèche, des Cévennes ou de l'Auvergne, apprendre en trois jours à « s'équiper solaire ». C'est-à-dire à concevoir et à réaliser un habitat écologique et à s'adapter à son environnement.

— C'est-à-dire à concevoir et à réaliser un habitat écologique et à s'adapter à son environnement.

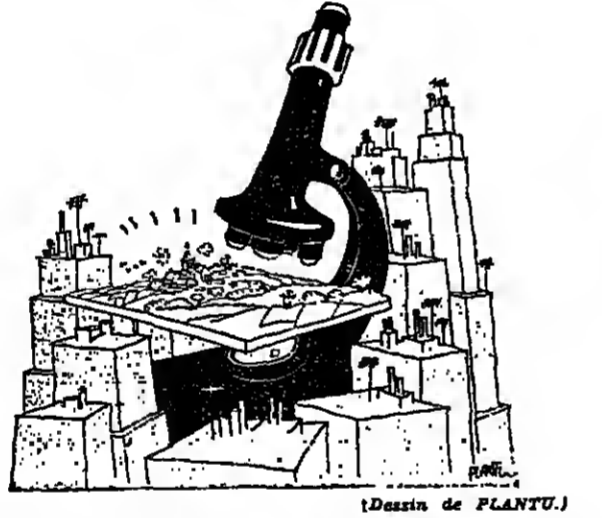
— C'est-à-dire à concevoir et à réaliser un habitat écologique et à s'adapter à son environnement.

L'Atelier maledroit ne sait plus où garder ses archives. Des poteries d'argile aux magnifiques chaises réalisées par des agricultrices, en passant par des objets de bricolage, on trouve de tout dans ce petit atelier. Mais comment intégrer le captage de l'énergie solaire ?

— C'est-à-dire à concevoir et à réaliser un habitat écologique et à s'adapter à son environnement.

Une première réunion entre la direction de la jeunesse et des sports, M. Chaudière et la municipalité de Beaulieu a récemment eu lieu. Le maître-assistant a présenté un terrain loué par la mairie. Accueillant les classes vertes, les clubs du troisième âge et divers stages, elle pourrait être gérée par une association type 1901, dans laquelle les gens du pays devraient être partie prenante plus qu'ils ne le sont actuellement.

— C'est-à-dire à concevoir et à réaliser un habitat écologique et à s'adapter à son environnement.



giquement, il est nécessaire d'absorber du soleil pour synthétiser certaines vitamines. Cependant, le bronzage devient une manifestation de la société de consommation et donc anti-écologique lorsqu'il est motivé par le souci d'être « dans le vent ».

— Le terme de « vacances écologiques » ne couvre-t-il pas souvent une marchandise qui n'a rien à voir avec l'écologie ?

FRAPPER AUX BONNES PORTES...

POUR ceux qui ont besoin de vacances organisées, même lorsqu'elles sont écologiques, voici quelques idées ou plutôt quelques pistes données sous toute réserve. Les vrais « écologistes » ne sont pas des vendeurs de vacances ; ils redoutent plutôt la publicité. Et puis, la fantaisie et l'amateurisme comptent parmi les nombreuses mamelles de l'écologie. Un conseil : vérifiez les indications données ci-dessous.

Découverte des Vercors
Les paysages, les habitants, les fermes, les plantes et les animaux du parc régional du Vercors ; raids de deux à trois jours ; hébergement chez l'habitant. Base : Corrençon-Vercores (Isère), 15-28 juillet ; 330 F, logement (en hôtel à Corrençon), nourriture, encadrement. Possibilité de transport à moitié prix. Groupe de 40 personnes. Maison des jeunes et de la culture, Abbaye-Jouhaux, place de la Commune, 38000 Grenoble, tél. : (78) 54-21-01.

Les merveilles de la nature
Dix jours d'initiation aux sciences fondamentales de l'écologie, d'exploration sur le terrain et de technique d'animation nature, en forêt de Fontainebleau. Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne), 9-19 juillet ; 680 F ; nourriture, hébergement (en dortoir, dans un ancien château), encadrement, transports sur place. Groupe maximum : 30 personnes. Association pour la connaissance et la sauvegarde de la nature : Gérard Blondeau, 28, rue des Cressonnières, 95110 Sannois, tél. : 961-97-38.

Une semaine de botanique
Comment reconnaître les plantes médicinales et les bonnes herbes, comment accommoder les comestibles, dégustation, comment utiliser les herbes qui guérissent ? Maison de la flore, Chamaliac (Drôme), 17-24 juillet ; 350 F ; hébergement (collectif en bergère), nourriture, encadrement, matériel ; 28 personnes maximum. Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), 22, rue Saint-Laurent, 38000 Grenoble, tél. : (78) 42-57-32.

Safari en Vanouise
Initiation à la vie des oiseaux, des mammifères et des plantes du parc national de la Vanouise. Base : camping municipal de Pralognan-la-Vanoise (Savoie), excursions en montagne à Val d'Isère et Bonneval-sur-Arc. 2 - 15 juillet, 16 - 29 juillet. 800 F ; voyage (en minibus au départ de Paris), nourriture, hébergement en dehors de Pralognan. Amener sa tente. Association parisienne d'ornithologie,

avec des écologistes pratiquants. Centre national de plein air de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), tél. : (75) 37-03-71. 3-8 juillet, 132 F ; hébergement, nourriture, encadrement, groupes de 15 personnes. L'Atelier maledroit, Berris, 07230 La Blachère.

Le tour du potier
Découverte de l'art du potier ; ramassage de l'argile, préparation de la terre, modelage, tournage, réalisation de formes utiles, cuisson. Une leçon d'écologie pratique en tournant autour des pots. Centre de plein air de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), 10-23 juillet, 330 F ; hébergement, nourriture, encadrement, matériel. Maximum 12 personnes. L'Atelier maledroit, Berris, 07230 La Blachère.

Les confitures de grand-mère
Dans une propriété ardéchoise, Maurice Chaudière fait connaître à ses amis les plantes et leurs fruits. Comment fabriquer ses confitures avec l'énergie solaire, comment conserver au miel le secret des fermentations. De l'écologie s'écrit. L'Atelier maledroit, Berris, 07230 La Blachère (Ardèche), 8-10 septembre, 30 F d'inscription + 10 F par jour ; frais pédagogiques. Logement en gîte rural, ou en chambre d'hôtel, nourriture autonome ou au restaurant.

Agriculture biologique
Apprendre à cultiver son jardin sans engrais chimiques, sans pesticides et sans insecticides. Théorie et pratique. Chez Christian Mathieu, La Thomassine, 04100 Manosque. Une ou deux semaines en juillet et août.

Gardarem la Lorzac
Six heures de marche par jour sur le causse du Lorzac ; histoire, géologie, connaissance du milieu, hébergement en granges, contacts avec les paysans. 2-11 juillet, 13-23 juillet, 24 juillet - 2 août, 4-13 août, 20-29 août, 2-11 septembre. 840 F ; hébergement (en granges ou en suberge), nourriture, encadrement, 15 personnes maximum. Alain Nicollet, La Courvertouze, 12330 La Cavalerie.

L'été de la nature
Nettoyage du Leff, rivière bretonne, avec les pêcheurs et les paysans. Rude débouchage, mais aussi découverte du milieu, des poissons et des hommes. Lanvollon (Côtes-du-Nord), 11-29 août, 180 F ; hébergement (collectif dans une école), nourriture, matériel, encadrement. Groupe de 15-20 jeunes, étudiants et adultes. Etudes et chantiers, 33, rue Campagne-Première, 75014 Paris, tél. : 320-80-03.

Chasse aux fossiles
Initiation à la paléontologie ; prospection des sites, fouilles, identification des fossiles. Merlieux (Aisne), 1er-6 juillet, 1er-6 septembre. 600 F ; logement (en chambres), nourriture, transport, encadrement. Centre permanent d'initiation à l'environnement de Merlieux, 02000 Laon, tél. (23) 22-13-28.

LA TUNISIE

• Des prix étudiés.
• Des voyages à la carte.

TUNISIE CONTACT

ou
des vacances en Tunisie préparées par des gens du pays

LA TUNISIE • UNE TERRE • DES HOMMES •

Pour une documentation gratuite, retournez ce bon à :

TUNISIE CONTACT

30, rue de Richelieu - 75001 Paris - 236.02.25

Nom :
Adresse :

Lic. A 651

Des propositions de vacances sinon pour cet été, du moins pour le prochain. Pas d'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ?

Aujourd'hui l'écologie telle qu'on la pense, la vit ; telle qu'on peut la pratiquer en plusieurs coins de France. La semaine prochaine : le hriclage.

jsf

VOLS SPECIAUX Aller & Retour

PARIS ISTANBUL 990F

CALVI : 600 F
TANGIER : 650 F
TUNIS : 680 F
ATHENES : 695 F
LE CAIRE : 1.200 F
MADRID : 1.200 F
DAKAR : 2.200 F

SEJOURS 1 semaine

GRECE : 980 F
TUNISIE

Festival de Tabarka : 380 F
MARC
Festival d'Alghair : 380 F
TURQUIE : 420 F

CIRCUITS

TUNISIE S.J. : 990 F
GRECE S.J. : 990 F
MADRID S.J. : 1.750 F
TURQUIE S.J. : 1.850 F
EGYPTE S.J. : 2.900 F

jsf c'est aussi l'Asie, l'Afrique et l'Amérique

Demandez notre brochure ETE 78

Jeunes sans frontières

Avis de messe
M. Henry LOSTE sera célébré le 10 juillet à 10 heures, au cimetière de St-Jacques, avenue de St-Jacques à St-Jacques.

Communications diverses
M. Joseph Le Pape, maître-assistant à l'Association des Sociétés de Protection de la Nature, a été élu président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature.

Soutenances de thèse
M. Jean-Pierre Lapeix soutiendra sa thèse de doctorat en géographie le 10 juillet à 10 heures, à la Sorbonne.

PRESSE
M. Jean-Pierre Lapeix a été élu président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature.

Yachting - Equitation - Golf - Tennis - Pêche
Thalassothérapie - Casino - Night-Clubs

LA BAULE

La plus belle plage d'Europe

Renseignements, documentations :
Office de tourisme - 44504 LA BAULE
Tél. (40) 90-28-20. Téléc. : 710050 ESSI BAULE

venez en **OMBRIE** le coeur vert d'Italie

En Ombrie des vacances nouvelles dans un pays ancien et divers

Vous y trouverez sept cents centres historiques, montagnes, lacs, collines, beaucoup de vert et de calme. Cent soixante manifestations culturelles et de folklore, parmi lesquelles :

FESTIVAL DE DUE MONDI (28 Juin - 16 Juillet)
UMBRIA JAZZ (18 - 20 Juillet)
SAGRA MUSICALE UMBRA (Septembre)

Pour renseignements :
OFFICE NATIONAL ITALIEN DE TOURISME (E.N.I.T.)
23 Rue de la Paix - Paris 75002 - Tél. 268.68.88

REGIONE UMBRIA
Assessorato Turismo - PERUGIA (Italie)

SUISSE

LA BONNE ADRESSE

CHAMPERY - 6.500 lits. Calme et nature au coeur d'une authentique station valaisanne, 300 km de promenades. Centre sportif (12 tennis, 3 piscines chauffées, patinoire d'été, curling). Aux sommets écoles d'alpinisme. OFFICE DU TOURISME, CH-1874 Champery, téléphone : 1941/2578-41-41.

CHAMPEL - 1.500-2.200 m. Valais. 1.900 lits - ETE-HIVER LA NATURE A VOTRE PORTE. Pêche, tennis, pêche. Téléski, 100 km de promenades balisées. Pension complète de 30 F.S. à 50 F.S. par jour. OFFICE DU TOURISME CH-1938 Champel-Les, tél. 1941/2674-13-27.

HÔTEL VICTORIA LAUSANNE

180 lits tout confort dans situation très tranquille Bar - Dancing « Le Padock » R. Haebler, propriétaire, av. de la Gare 46, tél. 1941/7130-31-71 en face de la gare centrale.

Engadine
Paradis de promenades Saison 1 juin-octobre Prospectus par l'Office du Tourisme CH-7504 Pontresina, Tél. 1941/62/6 64 68. Téléc. 74 495.

INSTITUT MONTANA ZUGERBERG pour garçons à partir de 10 ans Cours de vacances à séjour de 3 à 6 semaines entre le 15-6 et le 30-9-78. Langues, cours de natation, sport, excursions. Dîners de l'année scolaire : 6-9-78, école primaire (3^e et 6^e années scolaires) - gymnase - école commerciale. Examens de maturité et de diplôme commercial reconnus par la Confédération suisse. À 1.000 m en pleine nature ; site exceptionnel au coeur de la Suisse centrale (entre Zurich et Lucerne). Reas. et prosp. par le Directeur Dr J. Ostermayer CH-6316 Zugerberg, Tél. Zoug 1941/42/21 17 22.

Harrods

une semaine de soldes

commence le samedi 15 juillet 1978

Prenez dès aujourd'hui vos dispositions pour vous rendre aux plus grands soldes du monde.

Vous serez assurés d'y trouver de fortes réductions sur des articles de très haute qualité. Des milliers d'affaires sont offertes dans tous nos rayons, dont beaucoup à moitié prix

Harrods se trouve à Knightsbridge, le quartier chic de Londres. Pour faire vos achats, venez en autobus par le 9, le 14, le 19, le 22, le 30, le 52, le 74, le 74b ou le 137 ; il y a un arrêt tout proche. Ou prenez le métro et descendez à la station 'Knightsbridge'.

Ou bien venez en taxi.

Vous trouverez au 4ème étage un Centre de Renseignements Touristiques qui vous donnera tous les détails que vous pourriez désirer sur votre séjour, les spectacles, etc... ainsi que notre propre bureau de change.

Notre magasin est ouvert chaque jour de 9 h à 17 h, le samedi jusqu'à 18 h et le mercredi de 9 h 30 jusqu'à 19 h.

KNIGHTSBRIDGE, LONDRES, ANGLETERRE

ÉCOLOGIE : des curiosités bien comprises

(Suite de la page 13.)

« Enfin, cela permet aux ruraux de rencontrer les gens qu'ils verront chez eux pendant les vacances. Les parcs nationaux l'ont compris : ils envoient leurs gardes-moniteurs dans les écoles qui doivent partir en classe de neige ou en classe verte.

« Écologiques ou pas, les vacances à la campagne, à la montagne ou en bord de mer ne risquent-elles pas d'entraîner la destruction de ces espaces naturels ?

« Le tourisme mal préparé et mal conduit est incontestablement destructeur du milieu. D'abord parce que, brutalement lâché dans un milieu qu'il ne connaît pas, l'homme a tendance à avoir peur, et à devenir agressif. Il coupe des branches, allume du feu. Ensuite, dès qu'il est dans un espace de liberté qui ne lui appartient pas, qui ne le concerne pas directement, l'homme se comporte comme un prédateur. Il cueille, piétine, arrache, laisse ses déchets derrière lui. Il n'est pas responsable. « À propos du déluge. » Dans les forêts de la région parisienne, qui sont des milieux fragiles, le sol s'est tassé d'un centimètre en trente ans.

« La surfréquentation entraîne des frais d'entretien qui croissent de manière exponentielle. Aussi suis-je de plus en plus hostile à l'idée du retour à la nature. On va consommer la nature comme le resta, avec le même résultat destructeur. Et ce retour à la nature masque les problèmes de fond qui sont ceux de la qualité de la vie en ville et de l'aménagement du territoire. La politique des loisirs ne peut plus se traiter en soi, en dehors de l'aménagement du territoire.

« Comment les « écoles » passent-ils leurs vacances ?

« Certains essaient de trouver leur niche écologique, c'est-à-dire le milieu avec lequel ils établissent la plus grande connivence. Par exemple, après avoir préparé leur randonnée, ils font le tour de la Corse à pied mais en prenant leur temps, en regardant les choses, en essayant de comprendre le pays. D'autres partent en vacances et se contentent de profiter des techniques d'écologie. D'autres encore participent à des stages de connaissance et de défense du milieu. Dans ce domaine, la demande est considérable. Mais ces stages ne ressemblent guère aux stages d'antan, minimes, ultra-programmés. Les gens fixent eux-mêmes leurs horaires, leurs thèmes de réflexion, leurs activités. Tantôt ils partent avec leur vélo découvrir une forêt, tantôt ils vont sur un marché organiser un débat-surprise sur le nucléaire.

Ce sont des stages antérieurs. Certaines « écoles » se font embaucher comme animateurs dans des camps d'adolescents, les centres aérés, les colonies de vacances, les chantiers de jeunes. Ils témoignent de leurs idées non par du préchi-précha, mais par leur mode de vie, leur façon de consommer, de se comporter dans la nature. Montrer l'exemple, c'est la tendance actuelle. Beaucoup enfin partent à l'étranger pour y étudier les techniques de protection de la nature, pour y chercher des idées.

« A qui peuvent s'adresser les déclarations qui veulent profiter des vacances pour comprendre un peu mieux ce qu'est l'écologie ?

« Les associations de protection de l'environnement, certains offices de tourisme, les coopératives artisanales organisent des stages pour les adolescents. Un exemple : celui de Jeunes et Nature, qui est la branche jeune de la Fédération française des sociétés de protection de la nature. Nos stages sont caractérisés par l'antropocentrisme, la diversité des adolescents qui y participent, la vie communautaire autour d'un thème concret d'aménagement du milieu. Ainsi, à Châlons, dans le Jura, les jeunes campent, font du canoë-kayak, découvrent l'environnement et s'interrogent sur l'impact de leur sport sur le milieu.

Certains canotiers envisagent de modifier des torrents, de faire sauter des rochers pour faciliter la descente des embarcations. Grâce à nos stages, nous les avons amenés à renoncer à ces projets. Une tendance se développe chez eux qui refuse la compétition dans des conditions artificielles et qui fait du canoë un instrument de découverte de la rivière. Dans un moulin de la Nièvre, un autre stage a pour thème : « Comment inculquer aux enfants d'un centre de vacances des notions de protection, comment construire le centre en fonction de cette pédagogie ? »

avec le milieu, c'est essentiel. Sinon, on risque les malaises dus à l'adaptation : fièvre, diarrhée, mal des montagnes, mal des vallées. Il faut aussi abandonner son masque de citadin, laisser sa voiture, marcher, faire du vélo, monter à cheval, parler aux voisins, fermer la porte d'un champ qu'on a traversé, donner la main aux cultivateurs, ne pas effrayer le bétail, ne pas piétiner les récoltes, ne pas allumer de feu, respecter le patrimoine en somme.

« Enfin, montrer de la curiosité et sortir des sentiers battus. Laissons les guides touristiques et découvrons les maisons rurales, les petits châteaux ignorés, un simple hameau. Ne pas chercher les quatre étoiles, le pittoresque, le sensationnel. Vivre à l'heure de son clocher, goûter la nourriture du terroir. Voilà les règles du jeu des vacances écologiques.

« Ceux qui ont le goût de la nature sauvage sont tentés par les parcs nationaux. Mais ce n'est pas déjà envahi et en passe de succomber à leur succès. Alors ?

« Nul besoin d'un parc national pour découvrir le milieu. Un simple champ de blé suffit. Une prairie alpine pour celui qui sait la déchiffrer est un monde merveilleux. Il faut démolir le mythe des vacances exceptionnelles, sinon les parcs nationaux disparaîtront. La mythologie de l'exceptionnel est encore celle de la société de consommation. On consomme de la super-nature comme on roule dans une super-voiture.

« Comment dissuader le public si l'environnement et la mode s'en mêlent ?

« L'exceptionnel, c'est-à-dire les bouquetins de la Vanoise ou les isards des Pyrénées, méritent un effort exceptionnel. Pour pénétrer dans les parcs, il faut marcher, transpirer et même souffrir un peu. Voilà un moyen de sélection efficace.

« Vous raisonnez comme si nos parcs n'étaient que nationaux. Or ils ont vocation de recevoir les vacanciers de nature de l'Europe entière. Comment résisteront-ils ?

« Il y a là, en effet, un problème grave. Il faut convaincre les Français et leurs voisins que les vacances écologiques ne consistent pas à aller dans les parcs.

« Et vous, François Lapoir, où passez-vous vos vacances ?

« Dans la zone périphérique du parc des Pyrénées. Je partage mon temps entre ma famille, que je retrouve, la découverte de choses qui ne me sont pas familières et le repos. Le métier d'écologiste est épuisant, vous savez... »

Propos recueillis par MARC AMBROISE-RENDU.

Quels conseils pour les indécis ?

Certains vacanciers de vacances inclinent dans leurs programmes des thèmes écologiques ? Comment cela se passe-t-il ?

Dans onze de ses centres de montagne et certains villages de plongée, le Club Méditerranée a engagé un animateur qui emmène les gens se promener et leur fait découvrir les plantes, les animaux, la géologie, le patrimoine architectural du canton. Cela se pratique déjà depuis cinq ans et j'ai participé à ce travail dans les centres de montagne. On y a vraiment le souci d'établir le contact avec le terroir et les gens du cru.

Est-ce réalisable dans un complexe de loisirs comme le Club Méditerranée ?

Effectivement, on ne peut emmener chaque semaine un groupe de « gentils membres » chez le paysan du coin pour faire une veillée. Ça devient vite du cabotage ou du folklore. Il faut donc - même pour l'initiation à l'énergie solaire - trouver sans cesse d'autres interlocuteurs. L'Union des centres de plein air (U.C.P.A.) commence à lancer à l'été des vacances « découvertes du milieu » sous la forme de raids à travers les Alpes. On conçoit dans les fermes et les guides insistent davantage sur les traditions rurales que sur l'aspect

exploit sportif. Les parcs régionaux font un gros effort dans le même sens, par exemple, dans le Vercois, en Lorraine, etc.

Qui sont les animateurs de ces vacances-nature ?

D'abord, on en manque. Il faut donc prendre de bons écologistes et leur apprendre les techniques d'animation et aussi de bons animateurs et leur enseigner l'écologie. L'animateur-nature, c'est quelqu'un qui est capable de révéler aux gens qui l'accompagnent leur capacité à appréhender le milieu. Avec discrétion. Pendant une veillée, par exemple, l'animateur s'efface dès que la soirée démarre.

Quels conseils donneriez-vous aux gens qui, individuellement, souhaitent passer des vacances les plus écologiques possible ?

D'abord préparer ses vacances. Savoir où l'on va, les hommes et le milieu qu'on va rencontrer. Toute rupture se prépare. Ensuite adapter son lieu de vacances à ses capacités. Il est absurde de séjournier en famille à 3.000 mètres d'altitude ou de faire de la plongée sous-marine alors que femme et enfants auraient préféré vivre paisiblement à la campagne. Être de connivence

Université d'été pour les plaques à roulettes. — La plaque à roulettes a acquis ses lettres de noblesse. Le Touring Club de France a décidé d'organiser, dans un de ses centres de Savoie, trois stages de trois semaines (3-30 juillet, 30 juillet-21 août, 21 août-10 septembre). De 1.720 à 1.800 F, comprenant le voyage aller et retour en train, la pension complète, les assurances, le matériel, les excursions et les... paiements.

★ Touring Club de France : 67, avenue de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 16. Tél. : 522-14-00.

RÉSIDENCES secondaires ou principales

Campagne • Mer • Montagne

Yonne 135 km Paris Sud de la campagne à louer en résidence secondaire à l'année maison de caractère meublée et uti. bord de riv. Ag. Les Beaux Jours, 89120 Charny, tél. (83) 63-64-28

AGENCE P. SARLIN
Restaurant murs et tonde Station hiver-été 1.800 m.
Prix : 1.000.000 Francs.
OSI/O OFFICIERS-IMMOBILIERE
Tél. : (93) 55-71-12.

ILE DE NOIRMOUTIERS (85)
Maison en vente de village à 3 pièces. Livrables saison 1979. Renseignements et vente : BATTI ATLANTIQUE, 1, rue Alda, NANTES - Tél. : 71-41-82.

CANNES ET ANTIBES
Petites propriétés traitées directement.
Dans des quartiers résidentiels Rapport Prestations Qualité/Prix
IMMOBILITABLE
3 pièces à partir de 220.000 F
3 pièces à partir de 325.000 F
Demandes documentations à Société CIPMO, rue Lescour, CANNES.
Tél. : (93) 39-16-21 et (93) 39-74-11.

VIAGER - COTE D'AZUR ET VAR
Conseils pour vos investissements de l'étranger. A LAMARQUE, 10 rue votre retraite, le seul établissement spécialisé.

VIAGER SUR DEMANDE
GARANTIS F.N.A.I.M.
LA MAISON DU VIAGER
Cannes, B.P. 27, tél. : (93) 38-19-08
Toulon, B.P. 914, tél. : (94) 53-64-55.

COTE D'AZUR DIRECT PROPRIÉTAIRE
Appart. Impos. Inédit. Rapport Qualité-prix imbdt. DINAM, 1 prom. d. Anglès, 06000 NICE, tél. 93-83-37-51.

BRETAGNE SUD
Directement sur la plage. Vue imprenable sur mer, 4 km Lorient, 5 km de l'aéroport. A LAMARQUE, 10 rue de la Plage, 56100 Lorient, tél. : 21-23-37.

CRANS-MONTANA 1 500-3 000 M.

La terrasse la plus accueillante de Suisse - Sentinelles - A la carte - (zool. promenade, piscine, tennis, ski d'été, Bili : vacances actives) - Été 1978 : mêmes prix qu'en 1977 : 70 lits et 70 lits de toutes catégories. Les vacances de la Suisse de 23 au 30 juillet 1978 : Tunnel International de tennis - Su 29 août au 3 septembre 1978 : Open de Suisse de golf.

Renseignements Diffuses de Tourisme :
3983 CRANS - Tél. 027 41 31 32 - Téléc 38 173
3982 MONTANA - Tél. 027 41 31 41 - Téléc 38 203
Information automatique : 027 41 33 35

"Je ne veux pas bronzer idiot!"

Vacances-Festival à Asilah - Maroc avec KEITH JARRETT, MYRIAM MAKEBA, LEO FERRE, GILLESPIE, RAVI SHANKAR et bien d'autres. Demandez le programme : 54, rue Étienne Marcel 75002 Paris. Tél. 508.09.64 ou 508.14.96.

A partir de 1.195 F une semaine. Paris aller-retour. logement, spectacles, aéroliés.

L'Ariège avec ceux qui savent la respecter

P

« L'Ariège avec ceux qui savent la respecter » est un ouvrage qui vous présente les beautés de ce département. Il est disponible chez les libraires et les bureaux de tourisme.

« L'Ariège avec ceux qui savent la respecter » est un ouvrage qui vous présente les beautés de ce département. Il est disponible chez les libraires et les bureaux de tourisme.

PANTER

« Pantér » est une marque de vêtements de sport et de voyage. Les vêtements sont conçus pour être pratiques et résistants.

RECEVEZ PLUS... PARTIEZ

INDE : 5225 F
MEXIQUE : 4600 F
BRESIL : 9075 F
ASIE : 5970 F

l'Epicurien

JACQUES CO

Le Relais du Sud

Solito

مكتبة من الأمل

مركز من الأصل

Le Monde

culture

Cinéma

ENTRETIEN AVEC CARLOS SAURA

La torture, la création et l'amour

Carlos Saura (quarante-six ans), le plus grand cinéaste espagnol de sa génération, a représenté officiellement le cinéma de son pays au Festival de Cannes depuis 1970. C'est à partir de Cannes que...

MORT DE LA COMÉDIENNE JOSETTE DAY

La comédienne Josette Day est morte à Paris jeudi 29 juin. Elle était âgée de soixante-quatre ans. [Née à Paris le 31 juillet 1914, Josette Day, qui devait jouer...

Notes

Rock

Johnny Thunders mort vivant

Johnny Thunders a vécu les aventures titanesques du rock'n roll lorsqu'il prend ses départs pour des réalisations et que celles-ci adviennent. Avec les New York Dolls au milieu des années 70, Thunders a joué les stars et fini par en devenir une.

Théâtre

DE « PROMÉTHÉE » A « ANTIGONE »

L'insaisissable espoir

(Suite de la première page.) lo, vierge séduite, offolée par son masque de génisse, la femme détruite, sœur d'Œphélie qui chante et berce, griffe, décapote un ours en peluche. A la trentième génération de sa descendance naît Haroche, qui délivrera Prométhée. Elle porte la liberté, l'usage de la liberté est celle de la lo-la-dange-reuse, lo-la-folle, prisonnière d'une camisole de force.

« Tartuffe » et « Dom Juan » à Bâle

Bernard Sobel, directeur du Théâtre de Genève, a été invité par le Théâtre de Bâle à mettre en scène deux pièces de Molière, Tartuffe et Dom Juan. Le directeur de Genève, Bernard Sobel, présente des éléments communs aux deux pièces : une grande salle aux boiserie sombres, avec des miroirs usés sur les grandes portes. Avec Tartuffe, cette salle donne sur un ciel arabeux ; avec Dom Juan, sur la statue de Louis XIV, à Versailles, décapotée dans du bleu.

Ainsi va la violence

Ainsi va la violence à travers le temps, et la tragédie n'est plus capable de l'exorciser, d'être une catharsis pour le peuple assemblé. « Pas après Auschwitz, pas après les massacres en masse qui ont cours aujourd'hui », dit Michel Deutch, A Strasbourg, il a monté l'Antigone de Sophocle, traduite par Helderlin, dans l'adaptation française de Philippe Laquerrière (publiée aux Editions Bourgois), l'histoire très simplement racontée de l'affrontement entre Créon et la fille d'Œdipe. Mais racontée dans un bâtiment vide aux murs calcinés, dont les vitres défilées donnent sur un terrain vague et de vieilles maisons, un ancien entrepôt d'armes devenu l'atelier de l'Opéra.

ARMAND GATTI A L'ISLE-D'ABEAU

Quelques instants de plus à vivre

Armand Gatti, sa Tribu et L'Isle d'Abau - Animation offrent le 30 juin une grande fête, pour la fin du tournage de « La Première Lettre » (en coproduction avec l'INA), à l'étang de Fallover. Entre Lyon et Grenoble, L'Isle-d'Abau est une ville nouvelle en construction. De la R.N. 6 et de l'auto-route A 43, on aperçoit les immeubles peints en ocre, dispersés dans une nature encore pleine d'arbres. Et au bord de l'étang, il y a une belle maison avec un grand parc : le château. La Tribu Gatti y a installé ses chiens, ses chats, ses caméras, et depuis neuf mois la ville et les environs bouillonnent d'activités. Pendant neuf mois, Armand Gatti et sa tribu ont stimulé la vie de la population avec l'histoire d'un adolescent mort, dont le visage était inscrit sur l'Affiche rouge. Il appartenait au groupe Mouchon. Il avait écrit sa première lettre d'amour, sa dernière lettre de vivant à une jeune fille, Mathilde, trois heures avant d'être fusillé. Il s'appelait Roger Rouxel.

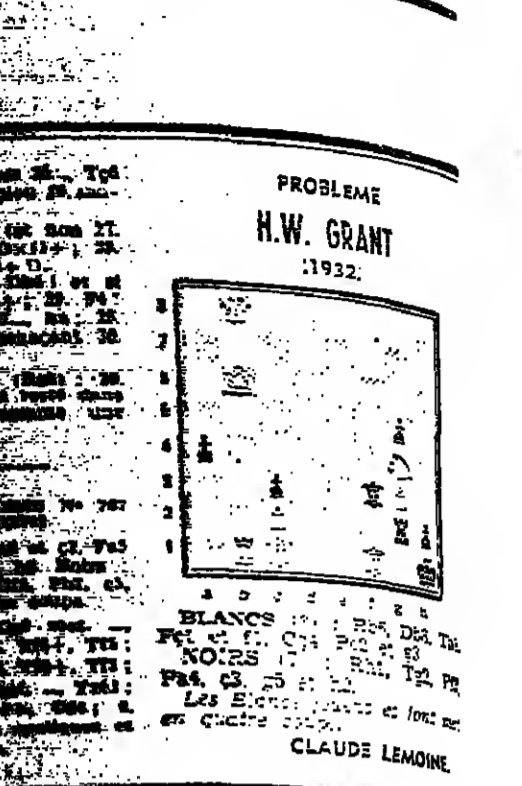
ROTONDE, v.f. - U.G.C. BIARRITZ, v.o. - VENDOME, v.o. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, v.o.

Le Jeu de la Pomme GRAND PRIX du FILM d'HUMOUR Festival national de CHAMROUSSE 1978

GAUMONT COLISÉE - MADELEINE - QUINTETTE 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE

LA PASSION DE JEANNE D'ARC RÉALISATION DE CARL TH. DREYER AVEC FAUCONNET ET SIVAIN D'APRÈS LE SCÉNARIO ET L'ADAPTATION DE ROSENFELD VERSION SONORE RÉALISÉE PAR J.-M. LO DUCAS

PROBLEME H.W. GRANT 1932



BLANCS... NOIRS... Les Blancs jouent et font...

Le jeu de la pomme... Festival national de Chamrousse 1978

GAUMONT COLISÉE - MADELEINE - QUINTETTE 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE

Philatelie Une seule fois un film m'a remué à ce point : le «Potemkine» Jean Cocteau

tes yés m-en ca- l à la ors est rel- és et à du elle est 1 y re- ves- de le m-du rail- ad- rie- ure sur- and de nte- be, ent- ale, rer, san- noé- tre- hie- le- de- dé- du- ans- jilt- ses- 7ie- des- dit- uts- mlt- a : la- rité- m-

ALAIN WAIR. * Discographie : New York Dolls chez Phonogram, et les Heartbreakers chez Barclay.

Ventes Nouveaux records pour la collection von Hirsch. A la vente de la collection von Hirsch, chez Sotheby's de Londres (le Monde du 23 juin et du 25-26 juin), une toile de Mattias Nautre morte à la déesse (1948), à Bâle, le 28 juin, le record de ventes pour une œuvre de peinture : 310 000 livres sterling, soit environ 2,6 millions de francs. La toile, qui représente une jeune femme endormie sur une table, a été acquise par un marchand londonien.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
 Pour la première fois en Europe
musique et danses de BALI
 par le **GONG SAWAN**
 PLACES A PARTIR DE 10 F. Location: Théâtre-Agences, et par tél. 275 44 36

STUDIO ST-ANDRÉ-DES-ARTS - OLYMPIC ENTREPOT
L'ILE NUE
 un film de KANEKO SHINDO
 musique de HIKARU HAYASHI

LE RACINE - PALAIS DES ARTS
SOLEIL DES HYENES
 Film de Ridha Behi
 musique de HIKARU HAYASHI

ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE
 14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE

un film inédit
ALFRED HITCHCOCK
JEUNE ET INNOCENT

CINEMATOGRAPHE
 MENSUEL D'ACTUALITÉ CINÉMATOGRAPHIQUE
SPÉCIAL FESTIVAL DE CANNES
 Sélection officielle - Un certain regard - Semaine de la critique
 Quinzaine des réalisateurs - Perspectives du cinéma français
 Entretiens avec: Claude CHABROL, Nagisa OSHIMA, Jerzy SKOLIMOWSKI, Ariane MNOUCHKINE, Hans-Jürgen SYBERBERG, Ahmed El MAANOUNI, Pierre ZUCCA, Pierre KLOSSOWSKI, Giovanna GAGLIARDO, Luc BERAUD, Jean-François STEVENIN.
 Ce numéro spécial est en vente dans les kiosques et dans les librairies au prix de 15 F.
 OFFRE SPÉCIALE pour les lecteurs du Monde:
 La Collection complète de CINEMATOGRAPHE (39 numéros) au prix de 180 F seulement.

Bulletin-réponse
 à découper ou à recopier et à retourner à:
CINEMATOGraphe, 14, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS
 Je désire recevoir la collection complète de Cinématographe pour 180 F

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Profession _____

Ci-joint le montant de mon règlement, soit 180 F (étranger 210 F)
 par chèque bancaire, postal ou mandat
 (Rayer les mentions inutiles)

PLAISANCE
arrabal LE CIEL ET LA MERDE
 «Un grand poète... Collette GODARD (Le Monde)»

MARIGNAN PATHÉ FRANÇAIS - QUINTETTE STUDIO RASPAIL
L'ÉTAT SAUVAGE
 un film de GIROD

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL
 un film de EMILE LOTANOU

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL
 UN FILM D'EMILE LOTANOU

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées
 Opéra, 19 h. 30 : Otello.
 Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes savantes.
 Châtelet, Salle Gémier, 20 h. 30 : Les Barbares.

Les autres salles
 Airs Libre, 20 h. 30 : Le Titane.
 Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
 Atelier, 21 h. : Le Plus Gentille.
 Athénée, 21 h. : Les Fourberies de Scapin.
 Bofhême, 21 h. : J.-J. Rousseau.
 Cardouche, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
 Daunou, 21 h. : Les Bâtards.
 Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les cloches.
 Essonne, 18 h. 30 : Les Lettres de la religion portugaise; 20 h. 30 : La Chapelle; 22 h. : L'empereur s'appelle Proutchak.
 Fontaine, 21 h. : Des Croquignoles.
 Gymnase, 21 h. : Coluche.
 Huchette, 20 h. 30 : Le Cantatrice chauve; 21 h. : Louise la Péruvienne.
 II Théâtre, 21 h. : Louise la Péruvienne.

Les cafés-théâtres
 Au Sac Flin, 19 h. 45 : I. Saint-Leger; 20 h. 45 : Grand Soir; 22 h. : La Femme rompue; 23 h. 15 : Le Cadavre.
 Blanc-Manteau, 20 h. 30 : La Tour Infernale; 22 h. : An Niveau du chou; 23 h. 15 : G. Servajean.
 Caré d'Art, 20 h. 45 : Chris et Laura; 21 h. 30 : Popok; 22 h. : Les Autriches; 23 h. 15 : Deux bulgares au-dessus de tout soupçon.
 Café de la Gare, 20 h. 30 : A. More; 22 h. : Fromage au dessert.
 Coupe-Caron, 12 h. 30 : Le Maison de l'inceste; 20 h. 30 : Le Petit Prince.

Les chaussonniers
 Carreau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 30 juin

Dans la région parisienne
 Chamigny, Soleil - dans - la - Tête, 21 h. : Clara.
 Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. : Cante Jondo; Désaccord parfait.
 Vincennes, Espérance, 21 h. 30 : Ce soir l'armée.

Les concerts
 Lucerna, 21 h. : Y. Posch, flûte, et F. Petit, piano (Marcello, Niccolò Paganini, Mozart, Beethoven).
 T h é â t r e des Champs-Élysées, 20 h. 30 : Formation de chambre de l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim (Vivaldi, Haydn, Stravinski).
 Église Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : La Porte de la vie.

Festival du Marais
 Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Canto Cel; 22 h. : Lady Pénélope.
 Fêtes du Marais (Place du Marais-Saint-Catherine), 19 h. 30 : Jacquouille Orchestre.
 Nouvelle-Orléans, 20 h. 30 : Diversissimo (Ballet-Studio F. Mainguy; Tuxedo Jazz Band).
 Hôtel d'Amont, 21 h. 30 : Phédre.

Jazz, pop, rock et folk
 Palais des arts, 18 h. 30 : René Wever et l'habileté plumes.
 Campagne-Première, 18 h. : Téléphoné; 20 h. 30 : Robin Kenyatta; 22 h. : R. Wagner.
 La Fénèche, 21 h. : Robert Wood.
 Lucerna, 21 h. 30 : Antoine Tomé, saxophone jazz.
 Airs Libre, 18 h. 30 : les Bayamb, folk notr.
 Dragibus, 20 h. 30 : Strayhalme, rock.
 Chapelle des Epinettes, 21 h. : Urban Sax.

ÉLYSÉES CINÉMA (v.o.) - CINÉMONDE-OPÉRA (v.f.)
 CLICHY PATHÉ (v.f.) - MISTRAL (v.f.) - FAUVETTE (v.f.)
 U.G.C. DANTON (v.o.) - U.G.C. GARE DE LYON (v.f.)
 VILLENEUVE Artel - ARGENTEUIL Alpha - NOGENT Artel
 PANTIN Carrefour - ORSAY Ullis

PAUL NEWMAN / ROBERT REDFORD
ROBERT SHAW
L'ARNAQUE
 une production MCM/ARD, DANIC/DIVID BROWN
 scénario adapté par MARTIN HANISH écrit par DAVID S. WARD avec GEORGE ROY HILL
 musique par TONY BILL, MICHAEL ALIA PHILIPS

cinéma

Numéro de juin
 tout sur
LA RÈGLE DU JEU
 Numéro de juillet
CINÉMA ET SEXUALITÉ
 Michel Foucault
 Guy Hocquenghem
 Bernard Muldworf
 Claude-Michel Cluny
CANNES
 film par film
 Numéro exceptionnel de 144 pages.
 En vente partout
 et 6, rue Ordener, Paris 18^e : 12 F.

6^{es} RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN LA ROCHELLE - 28 JUIN - 9 JUILLET 1978

L'INDE
 MUSIQUE Ravi Shankar (sitar) du 2 au 9 juillet
 Pandit Jasraj (chant) du 2 au 9 juillet
 Les Femmes Daggar (chant) du 2 au 9 juillet
 DANSE Danes de Manipuri du 2 au 9 juillet
 Matreyi du 2 au 9 juillet
 SOIERES INDIENNES LUNDI 3 JUILLET à 20 H. 30
 CINEMA Hommage à Satyajit Ray du 2 au 3 juillet

CINÉMA
 BODINAGES A SATYAJIT RAY, du 30 juin au 8 juillet
 JOHN BOORMAN, du 30 juin au 8 juillet
 ESTAVAN GAL, du 2 au 9 juillet
 FRANCO GIRALDI, du 2 au 9 juillet
 CARTE BLANCHE AU STUDIO ACTION, du 29 juin au 2 juillet
 TROIS MAITRES DU CINÉMA JAPONAIS, du 29 juin au 2 juillet
 K. Mizoguchi, Y. Ozu, K. Ichikawa
 LE MONDE TEL QU'IL EST, du 29 juin au 2 juillet
 Films de Cuba, Espagne, États-Unis, France, Hongrie, Israël, Italie, Pologne, R.D.A., R.F.A., U.R.S.S., Yougoslavie

Dimanche 8 juillet à 22 h.
 Première du film de Gérard Blain
« UN SECOND SOUFFLE »

CINEMARGE Sélection internationale de films « différents » et politiques de Hollande, Espagne, Pays-Bas, Amérique du Sud, Italie, R.F.A., Angleterre, Canada, U.S.A., Belgique, France.

Benseignements : 11, rue Chef-de-Ville - 47025 La Rochelle cedex
 TEL. (46) 41-03-35
 104, rue de la Tour - 75016 Paris - Tél. 504-00-51

LA LOI... ET LA PAGAILLE
 UN FILM DE GEORGE YVES
 avec Corroll O'Connor, Ernest Borgnine, Karen Black
 Le mardi 4 juillet 1978 à 20 h 30 au cinéma UGC-BIARRITZ

Les imitations d'opéra les plus réussies de 30 ans de 14 h à 20 h, au quaiet du cinéma UGC-BIARRITZ - 79, Champ-Élysées, 75008 PARIS dans la mesure des places disponibles.

HITLER UN FILM D'ALLEN
 de H. J. SIBBERG
 Continue son exclusivité à LA PAV

مكثا من الأصل

177

سكزا من الأصل

SPECTACLES

U.G.C. ERMITAGE - HELDER - BIENVENUE-MONT-PARNASSE - U.G.C. DANTON - U.G.C. GOBELINS - MISTRAL - 3 SECRETAN - U.G.C. GARE DE LYON - CYRANO Versailles

Informations Spectacles... 727.42.34

Vendredi 30 juin

Les concerts... Les films nouveaux... Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.

cinémas

La Cinémathèque... Châliet, 15 h. : Nana, de J. Renoir; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Châliet 78...

Les films nouveaux

LES YEUX BANDES, film espagnol de Carlos Saura (v.o.); Quinzette, 14 (325-84-85); 14-Juillet-Paranaise, 6 (325-84-85)...

Les grandes reprises

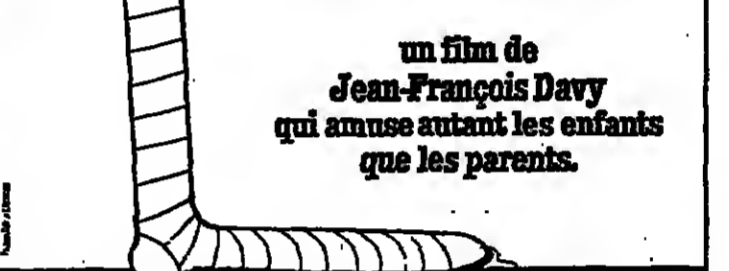
A BOUT DE SOUFFLE (Fr.), ci-cinéma des Champs-Élysées, 6 (325-84-85); AFFRÈUX, SALES ET MARCHANDS (It. v.o.); La Claf, 5 (327-90-90)...

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.); CASANOVA OR FELLINI (It. v.o.); LA COLLECTIONNEUSE (Fr.); Olympia, 14 (342-91-25)...

Un film gai, gai, gai... le pied!

Robert Chazal France Soir. Bernadette Lafont. Michel Galabru. Claude Piéplu. Anna Karina. Rufus. Bernard Haller. Christine Pascal. Bernard Lecoq.



CHAUSSETTE SURPRISE

"Un film récréation... On y va gaiement." "Une comédie dont le ton est tout à fait inattendu dans le monde océan du cinéma français..."

ROBERT REDFORD... ROBERT SHAW



LA LOI... ET LA PAGAILLE... Le mardi 4 juillet 1978 à 20 h 30 au cinéma UGC-BIARRITZ

Les Films Mollière invitent les lecteurs du « Monde » à une projection exceptionnelle en avant-première du film de Yvan PASSEUR

LA LOI... ET LA PAGAILLE

avec Carole O'Connor Ernest Borgnine Karen Black Le mardi 4 juillet 1978 à 20 h 30 au cinéma UGC-BIARRITZ

LA PETITE (A. v.o.); Cluny-Boles, 6 (325-84-85); U.G.C. Danton, 6 (325-84-85)...

LES FILMS MARQUÉS

LES FILMS MARQUÉS (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

LE GRAND BOUT DE SOUFFLE (Fr.); Cluny-Boles, 6 (325-84-85); U.G.C. Danton, 6 (325-84-85)...

LES FILMS MARQUÉS

LES FILMS MARQUÉS (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

LE GRAND BOUT DE SOUFFLE (Fr.); Cluny-Boles, 6 (325-84-85); U.G.C. Danton, 6 (325-84-85)...

LES FILMS MARQUÉS

LES FILMS MARQUÉS (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

LES YEUX BANDES LOS OJOS VENDADOS Carlos Saura

UGC BIARRITZ VO / UGC MARBEUF VO / REX VF / CAMEO VF / CLICHY PATHÉ / BRETAGNE VF MISTRAL VF / 3 SECRETAN VF / 3 MURAT VF / CLUNY ÉCOLES VO / UGC ODÉON VO

5^e SEMAINE et déjà 700 000 SPECTATEURS EN FRANCE

La Petite (PRETTY BABY) Un film de LOUIS MALLE Alice au pays des plaisirs J.-L. Bory (NOUVEL OBSERVATEUR) Un film formellement passionnant de bout en bout.

Informations Spectacles... 727.42.34

HITLER UN FILM D'ALLEMAGNE en 4 parties de H.J. SYBERBERG Continue son exclusivité à LA PAGODE

VERSAILLES CYRANO / ROSNY ARTEL

هكذا من الأصل

RÉGIONS

Corse

Manifestation après l'arrestation d'un dirigeant agricole

De notre correspondant

Ajaccio. — Afin de protester contre la déportation de José Galletti, et manifester leur soutien contre la répression, un grand rassemblement a eu lieu à Ajaccio...

M. José Galletti, président du C.D.A. de la Haute-Corse, avait été interpellé le 23 juin, par la police judiciaire, agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction...

De son côté, M. Charles Galletti, maire de Luciana, conseiller général de Borgo, ancien candidat suppléant...

PAUL SILVANI.

SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Raas vainqueur pour la gloire

De notre envoyé spécial

Leyde. — L'ancien champion des Pays-Bas, Jan Raas, a gagné le prologue du Tour de France, jeudi 29 juin, à Leyde, en réalisant une performance de qualité...

A la suite d'une intervention des directeurs sportifs qui jugeaient le circuit de Leyde trop dangereux...

Il reste le spectacle. Un spectacle qui nous était proposé — et c'était une autre innovation — à l'intérieur d'un marché couvert...

JACQUES AUGENDRE.

LOURDE FACTURE POUR LEYDE

(De notre correspondant.)

AMSTERDAM. — Le début du Tour de France est loin d'avoir été un succès pour la ville de Leyde...

Pourtant, l'histoire avait bien commencé. En 1976, déjà, Leyde comme ville de départ de la grande boucle...

MARTIN VAN TRAA.

ENVIRONNEMENT

LE NAUFRAGE DE L'AMOCO CADIZ AU SÉNAT

La commission d'enquête met en cause l'inadaptation des moyens de prévention et de lutte contre la pollution

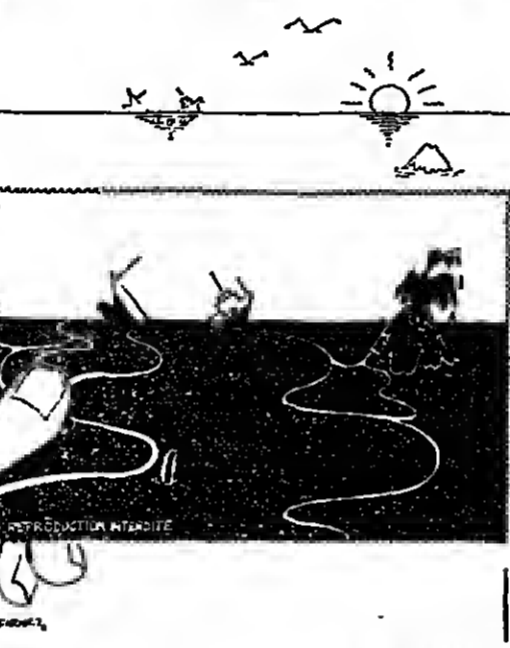
Le rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur l'éboulement du pétrolier libérien « Amoco-Cadiz », dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 mars, au large de Port-Salut, dans le Finistère, a été présenté, jeudi 29 juin, en présence de M. Alain Pöcher, président du Sénat, du rapporteur, et du vice-président de cette commission, MM. Girault (R.L., Calvados) et Chauby (R.P.R., Loire-Atlantique).

La commission était composée de vingt et un membres de la haute assemblée. Le rapport a été adopté à l'unanimité, toutes tendances confondues. Pour la première fois, une commission d'enquête, créée le 27 avril 1978, a travaillé avec les nouveaux pouvoirs qui lui a confiés la loi du 19 juillet 1977. C'est ainsi que toutes les personnes citées par les enquêteurs ont eu l'obligation légale de comparaître et de déposer. Trois grands chapitres dans ce rapport : l'échouement, la pollution, les propositions.

L'ÉCHOUÈMENT. A partir de la reconstitution du naufrage, la commission a le sentiment que, jusqu'au dernier moment, les capitaines ont été persuadés qu'à eux seuls ils éviteraient un sinistre. Elle en tire la conséquence que la responsabilité civile de l'armateur de « l'Amoco-Cadiz » (seul ou concurremment avec celle de « Pacific ») est totalement engagée à l'égard de toutes les victimes, y compris de l'Etat français. Du côté des autorités françaises la succession des événements était perçue partiellement. Les informations recueillies n'étaient jamais centralisées, mais conservées par chaque service et parfois mélangées ou mal interprétées. A cet égard, la commission s'est vite rendu compte que ce qui était en cause, ce n'était point la responsabilité de telle ou telle personne. Ce qui est en cause, c'est la responsabilité d'un système d'administration qui a les pouvoirs n'a pas les moyens, celle qui a les moyens n'a pas les pouvoirs, celle qui a l'information n'a pas les moyens ni les pouvoirs ; un système periclitant sans possibilité d'intervention rapide.

LES PROPOSITIONS : Des actions doivent être entreprises sur le plan international pour tenter de diminuer les dangers résultant du trafic maritime, notamment pétrolier. Il faut que tous les Etats exercent avec rigueur les droits de contrôle qui sont les leurs.

Aux pouvoirs dévolus au préfet maritime correspondrait un fonds pour la protection du littoral, inscrit au budget du ministère de la défense. Une politique globale de prévention et de lutte doit être mise sur pied. Le coût financier de ces mesures est, naturellement, important. Il n'y a pas d'investissement (près de cinq milliards de francs) qu'en fonctionnement.



(Dessin de CHENEZ.)

FINISTÈRE : quarante-cinq plages propres

De notre correspondant

Quimper. — « Il ne reste plus à nettoyer, vient d'affirmer le préfet du Finistère que le septième des plages souillées par la marée noire dans le département... »

La lutte contre la merde noire s'est déroulée en trois phases. Dans un premier temps, il a été procédé au pompage, à partir des côtes, du pétrole qui était ensuite transporté à la station de décharge de Brest. Puis, les déchets solides ou pâteux ont été ramassés. Enfin, ces dernières semaines, les plages ont été nettoyées et labourées à plusieurs reprises afin de les nettoyer en profondeur.

ch ou six compagnies demeureront sur place. Un dispositif d'urgence est toutefois prévu durant les mois d'été afin d'intervenir rapidement en cas où un secteur serait de nouveau pollué (1). Dernière précaution officielle : le taux de pollution de l'eau de mer aux endroits les plus exposés n'est plus, selon le faculté des sciences de l'université de Bretagne occidentale, que de 20 à 30 microgrammes par litre. « Les nuisances restent aussi bien aux odeurs dégagées qu'aux risques encourus par le peuplement qu'au-delà du seuil des 1 000 microgrammes par litre », précisent les scientifiques.

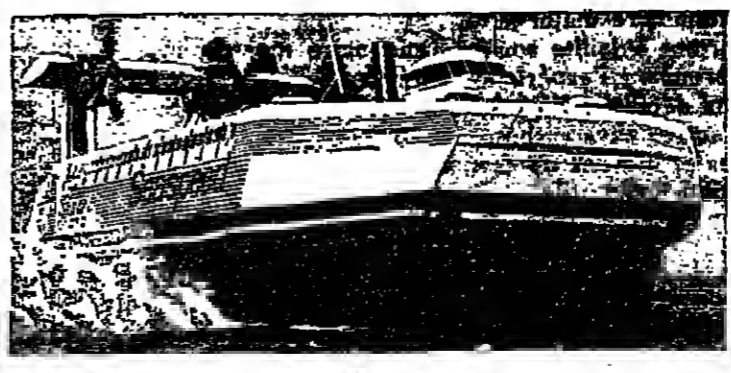
JEAN LE NAOUR.

EXCLUSIF L'IMMOBILIER présente LE GUIDE 78 DE L'ACQUÉREUR. ACHETER EN SÉCURITÉ. L'APPORT PERSONNEL. LE CRÉDIT NEUF. LE CRÉDIT ANCIEN. ACHETER OU LOUER. 64 pages SUR DEMANDE A L'IMMOBILIER, 13, rue des Minimes, 75003 Paris

5 juillet, mise en service de l'aéroglesseur géant français

Seaspeed

Une remarquable réalisation de la technique française : 400 passagers, 55 voitures à plus de 100 à l'heure sur coussin d'air. Une demi-heure de Boulogne ou Calais à Douvres. Réservation, à Paris 266.69.65, à Boulogne (21) 31.71.22 et Agences de voyages.



La Véritable Anisette des Frères Gras. Elle revient à la mode.

Elle revient à la mode.

SNCF

xième aérogare de Ro ouverte en avril 1981

Le bâtiment de l'aérogare sera achevé en avril 1981. Les travaux de construction ont commencé en mai 1978. L'aérogare sera ouverte en avril 1981.

URBANISME

ESCALIER INTÉRIEUR. Les escaliers intérieurs doivent être conçus de manière à assurer la sécurité des usagers.

ORTS

Les propriétés sont mises en vente. Contactez-nous pour plus d'informations.

propriétés propres

Des propriétés de qualité sont disponibles. Contactez-nous dès maintenant.

PROPRIÉTÉS PROPRES

Des propriétés de qualité sont disponibles. Contactez-nous dès maintenant.

PROPRIÉTÉS PROPRES

Des propriétés de qualité sont disponibles. Contactez-nous dès maintenant.

PROPRIÉTÉS PROPRES

Des propriétés de qualité sont disponibles. Contactez-nous dès maintenant.

PROPRIÉTÉS PROPRES

Des propriétés de qualité sont disponibles. Contactez-nous dès maintenant.

RAPPORT COCKERILL 1977

La S.A. Cockerill, entreprise sidérurgique et de construction mécanique, dont le siège social est à Seraing (Belgique), vient de publier le rapport économique, social et financier de ses usines françaises et belges pour 1977.

Les lecteurs de ce journal intéressés par les problèmes sidérurgiques européens peuvent se procurer gratuitement cette publication en renvoyant el bon ci-dessous.

S.A. COCKERILL
Relations Publiques et Information
B - 4110 SERAING

Nom et prénoms (en majuscules)

Rue :

N°

Code postal :

a

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORTS ET DE TRAVAIL AÉRIENS



APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 02/78
AVIS DE PROROGATION DE DÉLAIS

La date limite de dépôt des offres concernant la fourniture de six (6) avions agricoles monomoteur, initialement fixée au 15 JUILLET 1978, est reportée au 15 JUILLET 1978.

RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Régionale de Développement Zapi Est (Zone d'Action Prioritaire Intégrée de l'Est), au capital social de 130 000 000 F C.F.A., domiciliée à Bertoua, Edito Postale 132 (République Unie du Cameroun), annonce le lancement d'un appel d'offres international ouvert à la concurrence de toute personne morale et physique d'un pays membre de la Banque Mondiale ou de la Suisse pour la fourniture et le montage des équipements industriels suivants :

- LOT NR 1 : 5 centres de décorticage de café en coques situés à : NGUEMEMENDOUKA : 2 800 tonnes par an de café en coques ANGOUSSAS : 1 000 tonnes par an de café en coques DOUMÈ : 1 000 tonnes par an de café en coques MBANG : 1 000 tonnes par an de café en coques DIANG : 150 tonnes par an de café en coques
- LOT NR 2 : Une usine de transformation et de conditionnement du café décorticé à Belabo : capacité 3 500 tonnes par an de café marchand.
- LOT NR 3 : Génie Civil comprenant : Aménagement des bâtiments existants de Nguememendouka - Angoussas Doumé. Construction des centres de Mbang et Diang. Le document d'appel d'offres sera déposé pour complément d'information à :

RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
Ministère de l'Agriculture
Direction études et projet - Yaoundé.
Zapi - B.P. 1.883 Yaoundé - Tél. 22.43.75.
Zapi - B.P. 132 Bertoua - Tél. 24.13.35.
Chambre de Commerce, d'Industrie et des Mines - Douala.

ÉTATS-UNIS
Ambassade du Cameroun
2240 Massachusetts Avenue - NW - Washington D.C.
30 008 U.S.A. - Tél. : 365.87.90.
Banque Mondiale
Bureau de Mr. Mike Furst
1810 H Street - NW - Washington D.C.
2438 U.S.A.

FRANCE
Ambassade du Cameroun
147 bis, rue de Longchamp
75016 Paris.
S.D.P.A.
213, rue de la Croix-Nivert
75015 Paris.
I.F.C.C.
B.P. 5035
34032 Montpellier Cedex.
Il sera remis ou expédié par voie aérienne avec accusé de réception, à partir du 3 juillet 1978, contre paiement de 35 000 F C.F.A. par dossier, par chèques barrés au nom du Directeur Général de la Société Zapi Est, à toute personne qui en fera la demande, à :
- M. BÉNGA - Zapi EST - B.P. 1695 - Yaoundé (Cameroun).
Tél. : 22.43.75.
ou
- M. RICHARD - B.P. 5035 - 34032 Montpellier Cedex - FRANCE.
Tél. : 63.91.70.
Télex 480 805/74.
Les plis contenant les offres devront parvenir au plus tard le 11 août 1978, à 17 heures, heure locale, et seront envoyés comme suit :
- Plis originaux à la Direction Générale Zapi Est - B.P. 1695 - Yaoundé - Cameroun.
- Copie : au Centre I.F.C.C. - B.P. 5035 - 34032 Montpellier Cedex - France.
L'ouverture des plis se fera à Yaoundé à partir du 16 août 1978.
Le Directeur Général de la Société Zapi Est :
M. ONGOLO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS MARITIMES (S.F.T.M.) (GROUPE COMPAGNIE NAVALE WORMS)

L'assemblée générale ordinaire de la Société Française de transports maritimes, filiale principale de la Compagnie navale Worms, s'est tenue au siège de la société le 25 juin 1978 sous la présidence de M. Jean Barnaud.

Le rapport du conseil rappelle qu'en 1977 la Société Française de transports maritimes a renforcé sa structure financière grâce à une avance de 80 millions de francs en compte bloqué venant de son principal actionnaire, la Compagnie navale Worms, au moyen de fonds provenant d'un emprunt obligataire convertible émis à cet effet dans la publication.

Après une dotation de 133,5 millions de francs pour le matériel naval est globalement amorti d'un peu plus de 35 % à la fin de l'exercice, ce pourcentage passe à 40,5 % au 31 décembre 1977, au lieu de 30,9 millions en 1976.

Les perspectives d'avenir de certains secteurs d'activité sont dominées par l'évolution de la situation internationale et devront être prises en plan national pour assurer leur maintien.

Le conseil qui a suivi immédiatement l'assemblée a réélu M. François Rozan vice-président-directeur général.

LES PILES WONDER
L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1978, a approuvé le bilan et l'exercice social 1976-1977 qui a eu exceptionnellement une durée de quinze mois.

Le chiffre d'affaires 1976-1977, qui n'a pas enregistré les mêmes profits exceptionnels que le précédent et qui a été supérieur de 2,7 millions à celui de 1975-1976, atteint 7 millions contre 7,3 millions de 1974-1975.

Le bénéfice net consolidé est de 11,8 millions de francs contre 12,5 millions de francs l'année précédente.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 120 millions de francs T.T.C. contre 107 millions de francs l'an dernier.

Le bénéfice net consolidé se monte à 1,5 million de francs contre 1,2 million de francs l'année précédente.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 120 millions de francs T.T.C. contre 107 millions de francs l'an dernier.

Le bénéfice net consolidé se monte à 1,5 million de francs contre 1,2 million de francs l'année précédente.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 28 juin 1978, sous la présidence de M. Bernard Trézeseau et a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1977, qui ont enregistré une perte de 163,3 millions de francs.

Après avoir constaté la perte nette du groupe (intérêts minoritaires déduits) est de 164,6 millions de francs.

Dans son rapport, le conseil d'administration rappelle que le volume d'affaires du groupe a atteint 1 898 millions de francs (T.T.C.) en progression de 20,7 % par rapport à l'année précédente.

Le président a souligné dans la suite de son allocution les points forts du groupe, qui ont dû être rachetés par les trois exercices lourdement déficitaires (1976, 1977, 1978).

Les perspectives d'avenir de certains secteurs d'activité sont dominées par l'évolution de la situation internationale et devront être prises en plan national pour assurer leur maintien.

Le conseil qui a suivi immédiatement l'assemblée a réélu M. François Rozan vice-président-directeur général.

ENTREPRISES ALBERT COCHERY
L'assemblée générale annuelle, tenue le 20 juin 1978 sous la présidence de M. Daniel Buitet, a approuvé le bilan et l'exercice social 1977-1978.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 120 millions de francs T.T.C. contre 107 millions de francs l'an dernier.

Le bénéfice net consolidé se monte à 1,5 million de francs contre 1,2 million de francs l'année précédente.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 120 millions de francs T.T.C. contre 107 millions de francs l'an dernier.

Le bénéfice net consolidé se monte à 1,5 million de francs contre 1,2 million de francs l'année précédente.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 120 millions de francs T.T.C. contre 107 millions de francs l'an dernier.

Le bénéfice net consolidé se monte à 1,5 million de francs contre 1,2 million de francs l'année précédente.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 120 millions de francs T.T.C. contre 107 millions de francs l'an dernier.

Le bénéfice net consolidé se monte à 1,5 million de francs contre 1,2 million de francs l'année précédente.

LES MARCHÉS

Table with multiple columns and rows, likely a financial market index or list of companies. Includes headers like 'LONDRES', 'PARIS', 'COURS DE BILAN', 'NOUVELLES DES MARCHÉS'.

BOURSE DE PARIS - 29 JUILLET

Table with columns: VALEURS, Cours, Différence, etc. Lists various stocks and their market performance.

Table with columns: VALEURS, Cours, Différence, etc. Continuation of market data from the previous table.

مكتبة الأمل

1977

سكندريه

LES SOCIÉTÉS

BOULEVARD BOREL INTERNATIONAL
Société anonyme de droit français
Capital : 100 millions de francs

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 29 JUIN

Sélectif
Amorçé vingt-quatre heures plus tôt, le mouvement de reprise s'est poursuivi jeudi à la Bourse de Paris...

Quelques belles performances ont néanmoins été enregistrées : Métallurgie de Normandie (+ 7,2 %), Prick (+ 6,9 %), Bouygues (+ 5,1 %), Locomotives (+ 4,6 %).

Bref, la hausse s'est faite de façon très sélective. Mais, de l'avis général, elle a été moins artificielle que mercredi, malgré les pressions toujours remarquées des investisseurs institutionnels.

Taux du marché monétaire
Effets privés : 7,75 %

LONDRES

Le redressement des cours amorcé jeudi en clôture se poursuit à la veille du week-end. L'indice des valeurs industrielles progresse de 3,4 points...

Table with columns: VALEURS, CLOTURE, COURS. Lists various stocks and their closing prices.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: VALEURS, COURS. Shows exchange rates for Tokyo.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

EUROMARCHÉ - Les titres de cette entreprise ont été introduits sur le marché officiel le 29 juin à la Bourse de Paris...

NEW-YORK

Modeste progrès
Pour la troisième séance consécutive, les cours ont enregistré un très modeste progrès...

Table with columns: VALEURS, COURS. Lists various stocks and their prices in New York.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: VALEURS, COURS. Shows daily indices for various markets.

BOURSE DE PARIS - 29 JUIN - COMPTANT

Large table with multiple columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their current prices.

VALEURS

Large table with multiple columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices across different markets.

MARCHÉ A TERME

Table with multiple columns: VALEURS, Précéd., Dernier cours. Lists futures contracts and their prices.

COTE DES CHANGES

Table with multiple columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Shows exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with multiple columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Shows gold market prices.

BOYAUME DU MAROC
AGADIR
BUREAU REGIONAL DE MISE EN VALEUR DES SOCIÉTÉS

